



Centre de santé et de services sociaux
de la Vieille-Capitale

Centre affilié universitaire

LA NÉGOCIATION

DES CHOIX SCOLAIRES, PROFESSIONNELS ET FAMILIAUX

DES JEUNES MÈRES

ANDRÉE LARUE, Ph.D., sociologie de l'éducation
Équipe RIPOST, CSSS de la Vieille-Capitale

ROMAINE MALENFANT, Ph.D., sociologie
Université du Québec en Outaouais, Département des relations industrielles
Équipe RIPOST, CSSS de la Vieille-Capitale

GINETTE LAZURE, Ph.D., sciences infirmières
Université Laval, Faculté des sciences infirmières

NANCY CÔTÉ, M.A., sociologie
Équipe RIPOST, CSSS de la Vieille-Capitale

MYLÈNE JETTÉ, M.A., sociologie
Équipe RIPOST, CSSS de la Vieille-Capitale

CÉLINE BEAUPARLANT, étudiante
Université du Québec en Outaouais, sciences sociales

En collaboration avec
MARIA DE KONINCK, Ph.D., sociologie
Université Laval, Département de médecine sociale et préventive

DENYSE LAMOTHE, M.A., relations industrielles
Université Laval, CRIRES

Juillet 2008

Cette recherche a été subventionnée par le Fonds Québécois de Recherche sur la Société et la Culture (FQRSC), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS).

Vous pouvez vous procurer ce document au coût de 15 \$ en faisant votre chèque à l'ordre du Centre de santé et des services sociaux de la Vieille-Capitale et en le faisant parvenir à l'adresse suivante :

Madame Renée-Claude Landry
Centre de documentation
Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
880, rue Père-Marquette, 3^e étage
Québec (Québec) G1S 2A4

Téléphone : 418 681-8787, poste 3853
Télécopieur : 418 687-9694
Courriel : reneeclaude.landry@csssvc.qc.ca

Ce rapport est également offert gratuitement sur notre site Web : www.csssvc.qc.ca

Dépôt légal : 2008
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-922823-57-8 (version papier)
ISBN : 978-2-922823-58-5 (version PDF)

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les 48 jeunes femmes qui ont accepté de participer à la recherche pour leur disponibilité et leur générosité à nous raconter ce qu'elles ont vécu. Nous tenons également à remercier les intervenantes de différents organismes et établissements qui ont aidé au recrutement des participantes, de même que les membres du comité de suivi et ceux des comités consultatifs de la Mauricie-Centre-du-Québec, de la Montérégie et de l'Outaouais qui ont été associés à chacune des étapes de la recherche.

Les membres du comité de suivi étaient Raymonde Villemure, Julie-Madeleine Roy, Andrée Racine, Hélène Bonelli, Sylviane Proulx, et Anne Thibault du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Louise April du ministère de la Santé et des Services Sociaux, et Nathalie Roy et Marie-Thérèse Duquette du Fonds Québécois de Recherche sur la Société et la Culture.

Les membres du comité consultatif de la Mauricie-Centre-du-Québec étaient Nathalie Cauchon et Louise Dupuis de la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Lucie Lafrance de la Direction de Santé Publique, Claudette Boutin et Andrée Brière du CLSC Suzor-Côté, Sylvie Pinard du CLE Drummondville, Lise Ouellet et Chantal Montgrain du Cégep de Trois-Rivières, Pascal Lafrenière et Marie-Ève Drolet du Carrefour Jeunesse Emploi Shawinigan, et Nathalie Roy du Réseau d'aide aux familles en transition de Drummondville.

Les membres du comité consultatif de la Montérégie étaient Thérèse Dallaire de L'Envol, Josée Dufour et Véronique Boisvert de Jeunes mères en action, Lyse Frenette du Bureau régional du Conseil du Statut de la Femme, Martine Roy du Virage Carrefour Jeunesse Emploi Iberville-St-Jean, Simone Denis et Cécilia Hernandez du Cégep Édouard-Montpetit, Pascale Vincelette de Réussite Montérégie, Dominique Arama et Marjorie Toussaint-Lachance de la Direction de Santé Publique, Johanne Laverdure de l'Institut National de Santé Publique, Renelle Poitras du CSSS du Vieux-Longueuil et de Lajemmerais, Francine Boivin de la Commission scolaire Marie-Victorin, et Véronique Bourdages étudiante.

Les membres du comité consultatif de l'Outaouais étaient Diane Tremblay de l'Entraide familiale de l'Outaouais, Louise Valiquette du CPE L'Arche des petits, Francine Gratton du CLSC de Hull, François Cossette de la Direction de Santé Publique, Geneviève Biron et Lyne Hurtubise du Carrefour Jeunesse Emploi de l'Outaouais, Gisèle Beauvais et Alain Duppéré de la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Suzanne Larocque du Centre Vision-Avenir, Dior Diop du Bercaïl, et Jean-Pierre de Beaumont du Cégep de l'Outaouais.

RÉSUMÉ

Un appel d'offres mené conjointement par le Fonds de Québécois de Recherche sur la Société et la Culture (FQRSC), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), et le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) a conduit à la réalisation d'une recherche qualitative ayant pour objectif de mieux comprendre comment certaines jeunes femmes réussissent ou non à poursuivre des études et à envisager une vie professionnelle, malgré une grossesse vécue à l'adolescence et l'arrivée d'un enfant.

La recherche a été menée dans trois régions du Québec : l'Outaouais, la Montérégie et la Mauricie-Centre-du-Québec. Au moyen d'entrevues semi-dirigées, nous avons examiné comment se sont développés les projets scolaires, professionnels et familiaux de 48 jeunes femmes, avant et pendant leur grossesse et puis après l'arrivée de leur enfant. Nous nous sommes alors attardées aux conduites qu'elles ont adoptées et aux arbitrages qu'elles ont faits entre les différentes dimensions de leur vie. Nous avons également considéré les négociations qu'elles ont eues avec les personnes qui sont intervenues dans les décisions qui ont marqué l'évolution de leurs projets de vie.

L'analyse des résultats a montré que des jeunes filles ayant l'ambition de poursuivre leurs études, décident néanmoins de mener leur grossesse à terme alors qu'elles ont moins de vingt ans; ce qu'elles expliquent généralement par l'importance qu'elles accordent aussi au fait de fonder une famille, et par le fait d'être alors avec un partenaire avec lequel elles prévoyaient avoir un enfant, mais quelques années plus tard. L'analyse a par ailleurs montré que l'importance accordée aux différentes dimensions de leur vie est susceptible de changer au gré de la maternité, et des expériences professionnelles et conjugales. De fait, pour certaines jeunes femmes qui avaient peu d'intérêt pour les études avant leur grossesse, — avaient déjà quitté l'école ou étaient sur le point de le faire —, la combinaison de leur situation de monoparentalité, du fait qu'elles n'aiment pas rester à la maison, et d'expériences de travail qui se sont avérées insatisfaisantes, va accroître considérablement par la suite leur motivation à poursuivre ou à reprendre des études. La période suivant la rupture avec le père de l'enfant peut donc constituer un moment particulièrement important pour offrir aux jeunes femmes le soutien nécessaire à la redéfinition de leurs projets de vie.

Aussi, il est apparu que malgré leur jeune âge et les responsabilités associées à la venue d'un enfant, les jeunes femmes qui projettent d'avoir une vie professionnelle, sont convaincues de l'importance d'avoir une formation qualifiante pour obtenir une position intéressante sur le marché du travail, sont portées par un projet scolaire et professionnel réaliste, et qui disposent en plus d'une certaine autonomie, du soutien de leurs proches et de celui des institutions, vont réussir à se maintenir plus longtemps aux études pendant leur grossesse, et vont davantage parvenir à reprendre et à concilier l'ensemble de leurs activités après l'arrivée de l'enfant.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	iii
RÉSUMÉ	iv
1. CONTEXTE DE LA RECHERCHE	1
2. MÉTHODOLOGIE.....	4
3. RÉSULTATS ET PISTES D’ACTION.....	7
3.1 Les arbitrages faits entre les projets scolaires, professionnels et familiaux.....	7
3.2 Les négociations qui entourent le soutien reçu	12
4. CONCLUSION ET PISTE DE RECHERCHE	20
RÉFÉRENCES	22
ANNEXES	23
Annexe 1 : Le formulaire de consentement	24
Annexe 2 : Les caractéristiques sociodémographiques des participantes.....	25
Annexe 3 : Le schéma d’entrevue.....	27
Annexe 4 : Les résultats complémentaires.....	49
4.1 La présentation des quatre trajectoires-types	49
4.2 Les circonstances entourant la survenue de la grossesse	62
4.3 La décision de poursuivre la grossesse	64
4.4 Les services reçus au CLSC.....	69

1. CONTEXTE DE LA RECHERCHE¹

L'objectif principal de la recherche est de mieux comprendre comment certaines jeunes femmes réussissent ou non à poursuivre des études et à envisager une vie professionnelle, malgré une grossesse vécue à l'adolescence et l'arrivée d'un enfant. De fait, mener une grossesse à terme et concilier des responsabilités maternelles aux exigences de la vie scolaire augmentent la somme des difficultés rencontrées et les probabilités d'abandonner les études avant l'obtention d'une formation qualifiante. Or, ne pas avoir de diplôme à présenter aux employeurs limite les possibilités d'intégration sur le marché du travail et accroît pour ces jeunes femmes les risques de dépendance financière à l'égard de l'état ou d'un conjoint (Malenfant *et al*, 2006, 2004, 2002).

Toutefois, des travaux ont déjà établi que les jeunes qui deviennent mères lorsqu'elles ont moins de vingt ans ont des intérêts différents pour la vie scolaire, professionnelle, et familiale (Gouvernement du Québec, 1998; ISQ, 2000; Roy et Charest, 2002a). Aussi, au-delà de la maternité, certaines d'entre elles veulent se réaliser dans l'accomplissement d'une vie professionnelle, alors que d'autres veulent essentiellement endosser une « carrière maternelle » (Cataraga, 1999; Charbonneau, 2003; De Koninck *et al*, 2001; Hambourg, 1986). Ces résultats nous amènent donc à penser que pour mieux comprendre les circonstances les plus favorables à la poursuite des projets scolaires et professionnels des jeunes mères et saisir comment se construisent des projets de vie différents, il faut considérer l'importance qu'elles accordent aux différentes dimensions de leur vie et la hiérarchisation qu'elles en font. Nous estimons alors que leurs positions à cet égard se

¹ La rédaction de ce rapport de recherche a été faite selon les directives prescrites par l'organisme subventionnaire.

révèlent dans les décisions et les conduites qu'elles adoptent en regard de leur vie scolaire, professionnelle et familiale; que leurs positions sont susceptibles de changer tout au long de leur vie selon les expériences vécues et les ressources dont elles disposent; et enfin, que l'enchaînement de leurs décisions et de leurs conduites participe à la construction de leurs trajectoires scolaires, professionnelles et familiales.

Cette conception attribue donc un rôle actif aux jeunes mères dans la construction de leurs trajectoires de vie. Néanmoins, nous considérons que leur pouvoir d'agir peut être contraint, entre autres, par celui de personnes concernées par les événements qu'elles vivent et qui interviennent dans les décisions qu'elles ont à prendre. En effet, nos recherches (De Koninck *et al*, 2001; LaRue *et al*, 2005; Malenfant *et al*, 2006; Malenfant *et al*, 2004; Malenfant *et al*, 2002) concluent que les décisions et les arbitrages que tentent les jeunes femmes en regard de leur vie conjugale, familiale, scolaire et professionnelle impliquent et sont généralement le fruit de négociations avec certaines personnes en particulier : leurs parents, leurs conjoints, le personnel des établissements scolaires, des services sociaux, et les agents des organismes d'aide à l'emploi. Toutefois, l'influence de chacune de ces personnes est également susceptible de varier selon les situations résidentielles, conjugales et matérielles des jeunes mères. En effet, certaines peuvent habiter chez leurs parents, d'autres avoir un conjoint qui participe ou non à la définition de leurs projets scolaire et professionnel, et d'autres encore peuvent être seules. Bien saisir qui sont les acteurs qui interviennent dans les décisions des jeunes mères, et bien évaluer leur importance relative dans la définition de leurs projets nous semblent donc nécessaires à la compréhension de l'évolution de leurs trajectoires.

La négociation des choix scolaires, professionnels et familiaux des jeunes mères se produit donc à deux niveaux. Elle s'effectue dans la hiérarchisation qu'elles font de l'importance qu'elles accordent aux différentes sphères de leur vie. Elle s'effectue aussi dans les échanges qu'elles vont mener avec celles et ceux qui interviennent dans les décisions qu'elles ont à prendre. Les solutions retenues et les conduites adoptées par les jeunes mères étant celles qui, dans les circonstances, — considérant leurs capacités, leurs valeurs, les ressources dont elles disposent, et les contraintes avec lesquelles elles doivent composer —, leur apparaissent les plus acceptables. Il s'agit là du résultat de la négociation.

Pour comprendre comment certaines jeunes mères réussissent ou non à poursuivre des études et envisagent de s'intégrer au marché du travail, nous avons donc examiné dans cette recherche le processus de construction de leurs projets scolaires, professionnels et familiaux à la lumière de leurs conduites et des arbitrages qu'elles ont faits entre les différentes dimensions de leur vie, selon le jeu des significations, des contraintes et des ressources mis en balance. Nous avons alors considéré les négociations qu'elles ont eues avec les acteurs qui sont intervenus dans les décisions qui ont marqué l'évolution de leur trajectoire de vie.

2. MÉTHODOLOGIE

Il s'agit d'une recherche qualitative basée sur des récits d'expérience (Bertaux, 1997). Les données ont été recueillies par le biais d'entrevues semi-dirigées réalisées auprès de 48 femmes qui sont devenues mères alors qu'elles avaient moins de vingt ans. Il s'agit d'entrevues individuelles qui ont duré entre 150 et 180 minutes et qui, suite au consentement obtenu, ont été enregistrées et retranscrites².

Les jeunes femmes rencontrées devaient avoir un seul enfant qui, au moment de l'entrevue, avait moins de trois ans. Et parce que cette recherche s'intéresse à la persévérance et à la réussite scolaires, les participantes devaient aussi avoir eu au moins une expérience scolaire depuis l'annonce de leur grossesse; certaines pouvant avoir été aux études lors de l'annonce de leur grossesse et, depuis ce temps, les avoir ou non poursuivies; d'autres pouvant avoir quitté l'école avant leur grossesse, mais avoir repris des études pendant cette période ou après l'arrivée de l'enfant. Ce critère de sélection nous a donc permis de rejoindre une population de jeunes mères qui est habituellement moins représentée dans les travaux sur les mères adolescentes, qui, pour plusieurs, sont plus éloignées du système scolaire.

Aussi, puisque l'accès et la disponibilité des ressources et des services scolaires spécialisés pour les jeunes filles enceintes et pour les mères adolescentes peuvent faire une différence dans la poursuite de leurs études, et puisqu'ils sont susceptibles de varier selon la densité de la population, le niveau et le secteur d'enseignement (Gouvernement du Québec, 1998), nous avons voulu rencontrer des jeunes femmes qui, lors de l'annonce

² Un exemplaire du formulaire de consentement se trouve à l'annexe 1.

de leur grossesse, habitaient en zone urbaine et d'autres en milieu rural^{3,4}. Certaines devaient avoir une expérience de fréquentation scolaire au niveau secondaire, — au secteur de l'enseignement des jeunes, des adultes, au général et à la formation professionnelle —. D'autres devaient avoir une expérience de fréquentation scolaire au niveau collégial, — à la formation générale et technique —⁵.

De plus, parce que leurs conditions d'existence, leur milieu de vie et les ressources dont elles disposent sont probablement inégaux, et parce que les acteurs avec lesquels elles ont à négocier leurs projets scolaire, professionnel et familial sont probablement différents aussi, le recrutement a également été fait en considérant leur situation résidentielle et conjugale. Nous avons donc interviewé des femmes qui résidaient toujours chez leurs parents, et d'autres non⁶. Certaines étaient célibataires, et d'autres avaient un conjoint qui pouvait être ou non le père de leur enfant⁷. Nous avons aussi veillé à rencontrer des femmes qui avaient vécu leur grossesse à des âges différents⁸, et qui étaient mères depuis un laps de temps plus ou moins long⁹.

Enfin, le recrutement a été fait dans trois régions du Québec : la Mauricie-Centre-du-Québec, la Montérégie et l'Outaouais. Le choix de ces régions tient compte à la fois des caractéristiques du territoire, du nombre de naissances et du taux de fécondité. La région de Montréal ayant été écartée d'emblée parce qu'elle ne comportait pas de zone rurale, la

³ Une zone urbaine comporte 10 000 habitants et plus, et une zone rurale en compte moins de 10 000. Cette définition a été empruntée à Statistiques Canada.

⁴ Voir tableau 1 à l'annexe 2.

⁵ Voir tableau 2 à l'annexe 2.

⁶ Voir tableau 3 à l'annexe 2.

⁷ Voir tableau 4 à l'annexe 2.

⁸ Voir tableau 5 à l'annexe 2.

⁹ Voir tableau 6 à l'annexe 2.

Mauricie-Centre-du-Québec et la Montérégie devenaient alors celles où les naissances chez les jeunes femmes de moins de vingt ans sont les plus nombreuses. La région de l'Outaouais a ensuite été privilégiée, plutôt que celles des Laurentides et de Lanaudière, parce qu'elle affichait un taux de fécondité nettement plus élevé (Roy et Charest, 2002b).

L'entrevue¹⁰ était d'abord structurée à un premier niveau autour de trois moments : avant et pendant la grossesse, et puis après l'arrivée de l'enfant. Des informations ont donc été recueillies à propos des conditions objectives et subjectives de leurs expériences scolaire, professionnelle, conjugale et familiale. L'entrevue était aussi organisée à un deuxième niveau autour des principales occasions où des décisions avaient dû être prises en regard des différentes dimensions de leur vie. Il nous fallait alors comprendre comment, avec qui, et dans quelles conditions ces décisions avaient été prises.

Nous avons fait l'analyse des données en reconstituant d'abord le matériel recueilli auprès de chacune des jeunes mères rencontrées selon l'enchaînement chronologique des expériences vécues et des décisions qui ont été prises, et ce, de manière à pouvoir comprendre leur poids relatif dans l'évolution de chacune des dimensions de leur existence, mais aussi dans la construction de leurs projets de vie.

À partir de ce matériel, une analyse transversale des 48 récits a ensuite été menée. Elle a permis de faire une comparaison entre les trajectoires empruntées, et de dégager la dynamique des conditions qui semble la plus favorable en regard de la réussite et de la persévérance scolaires des jeunes mères.

¹⁰ Le schéma d'entrevue se trouve à l'annexe 3.

3. RÉSULTATS ET PISTES D’ACTION

L’analyse des résultats a montré que la conjonction de certains éléments en particulier contribue à la construction de trajectoires¹¹ plus propices à la poursuite des études des jeunes mères de moins de vingt ans.

3.1 Les arbitrages faits entre les projets scolaires, professionnels et familiaux

Il y a d’abord le fait de vouloir acquérir une autonomie financière, de vouloir être partie prenante de sa condition économique et de celle de son enfant. Aussi, la persévérance scolaire des jeunes femmes est-elle fortement conditionnée par leur aspiration à s’engager dans une vie professionnelle.

Or, c’est l’ambition que nourrissent la moitié des participantes à la recherche lorsqu’elles amorcent leur grossesse, et il est apparu que cette aspiration n’est pas reliée à leurs aptitudes scolaires. En effet, certaines ont connu un cheminement scolaire régulier — sans échec, ni redoublement —, alors que d’autres ont rencontré des difficultés académiques qui, selon les cas, ont été plus ou moins importantes. Par contre, il a été possible de constater que le fait d’être convaincue de l’importance de détenir une formation qualifiante pour pouvoir obtenir une position intéressante sur le marché du travail explique alors le cheminement scolaire ininterrompu de celles qui éprouvaient pourtant de grandes difficultés scolaires.

Lorsqu’elles ont appris qu’elles étaient enceintes, ces jeunes filles qui projettent déjà d’avoir une vie professionnelle ont le plus souvent identifié un métier qui les intéresse et

¹¹ Pour une description complète et détaillée des trajectoires qui ont été constituées, voir l’annexe 4.1.

un programme scolaire dans lequel s'inscrire. Aussi, leurs aspirations sont réalistes, c'est-à-dire qu'elles correspondent au niveau de difficultés qu'elles ont rencontrées à l'école, et leurs ambitions varient donc de l'obtention d'un diplôme de niveau universitaire, à celui d'un diplôme technique au collégial, ou professionnel au secondaire.

Ces adolescentes qui ont un projet scolaire et professionnel vont pourtant décider de poursuivre leur grossesse, de ne pas se faire avorter. C'est que le fait de fonder une famille est aussi un projet important pour elles. Plusieurs vivent d'ailleurs une relation de couple, habitent déjà avec le père de l'enfant à venir ou prévoient le faire sous peu. Le projet d'avoir un enfant a été discuté avec leur partenaire, mais il devait se concrétiser une fois leurs études complétées et leur intégration en emploi accomplie.

Comme pour la très grande majorité des participantes à la recherche, la grossesse survient parce qu'à ce moment elles n'utilisent pas de moyens de contraception, en font une utilisation inadéquate, ou méconnaissent les circonstances qui diminuent l'efficacité des contraceptifs oraux¹². Néanmoins, après quelques hésitations et discussions avec leur conjoint, la grossesse va être le plus souvent accueillie favorablement, et l'objectif de fonder une famille est alors simplement devancé¹³.

¹² Pour avoir plus d'information sur les circonstances entourant la survenue de la grossesse, voir l'annexe 4.2.

¹³ Pour avoir plus d'information sur les personnes qui interviennent dans la décision de poursuivre la grossesse, voir l'annexe 4.3.

Les professionnels de la santé qui travaillent auprès d'adolescentes pourraient insister davantage sur les risques que représente l'arrêt même temporaire d'un moyen de contraception sans son remplacement immédiat par une autre méthode. Des jeunes filles croient en effet qu'elles continuent d'être protégées pendant un certain temps après l'arrêt de leurs anovulants.

Ils pourraient également insister davantage sur les circonstances qui diminuent l'efficacité des anovulants, et sur la nécessité de recourir alors à l'utilisation du condom pour contrer les grossesses. Il faudrait que les jeunes soient très bien informées des effets de certains médicaments sur l'efficacité des anovulants, et qu'elles soient également informées de l'inefficacité de leur pilule si elles vomissent.

Par contre, pour ces jeunes filles qui se projettent dans l'avenir, pouvoir concilier la poursuite de leurs études à la grossesse et à la venue de l'enfant est au centre de leurs préoccupations lorsqu'elles apprennent qu'elles sont enceintes. Aussi, elles vont prendre différentes initiatives pour parvenir à mener de front tous leurs projets, et après l'arrivée de l'enfant, l'importance qui est accordée à leurs études et à leur désir de se réaliser professionnellement ne change pas, mais le projet scolaire initial peut se modifier compte tenu de leurs nouvelles responsabilités. Certaines révisent alors le choix de leur programme d'études pour ne pas s'éloigner de leur famille qui leur offre beaucoup de soutien. D'autres veulent obtenir le plus rapidement possible un diplôme qui va leur permettre de s'insérer sur le marché du travail.

L'analyse des résultats a par ailleurs montré que l'importance accordée par les jeunes filles aux différentes dimensions de leur vie est susceptible de changer au gré de la maternité, et de leurs expériences professionnelles et conjugales. Par exemple, plusieurs des participantes à la recherche qui avaient peu d'intérêt pour les études avant leur grossesse, vont s'impliquer davantage par la suite dans un projet scolaire. Ayant vécu une séparation peu de temps après avoir appris qu'elles étaient enceintes parce que leurs partenaires ne veulent pas de l'enfant à naître et ne sont pas d'accord avec le fait qu'elles poursuivent cette grossesse, elles considèrent donc qu'elles devront assumer seules la plupart des obligations liées à l'enfant.

À cet effet d'ailleurs, une campagne de publicité s'adressant aux jeunes devrait les informer des dispositions du Code civil reconnaissant la responsabilité des deux parents biologiques vis-à-vis de l'enfant à naître; l'utilisation du condom étant alors un moyen dont disposent les jeunes hommes pour prévenir toute paternité non désirée et les charges qui y sont associées.

Néanmoins, pour ces jeunes filles qui se sentent responsables de pourvoir aux besoins de leur enfant et qui aspirent à une autonomie financière, la maternité va rehausser leur motivation pour les études. Celles qui avaient déjà quitté l'école, vont rapidement amorcer des démarches pour y retourner. D'autres vont être intéressées à entreprendre un processus d'orientation scolaire et professionnelle.

De fait, les expériences en emploi acquises avant la grossesse — à temps plein ou à temps partiel — ont généralement été l’occasion pour celles qui ne le savaient pas déjà, de prendre conscience de la nécessité d’avoir une formation qualifiante pour assurer une meilleure existence à leur enfant. Ces jeunes mères ne veulent plus des conditions de travail qui accompagnent les emplois non qualifiés : des heures coupées, des horaires changeants, et des mises à pied inopinées. Elles ont maintenant besoin d’occuper un type d’emploi qui leur procure une stabilité et un salaire avantageux, et le fait d’identifier un projet scolaire et professionnel qui correspond à cet objectif, va alors favoriser la persévérance dans les études qu’elles vont entreprendre.

Enfin, certaines jeunes filles vont reconsidérer la place qu’elles veulent prendre dans les sphères familiale et professionnelle, vont vouloir s’investir davantage sur le marché du travail que ce qu’elles avaient d’abord prévu, parce que l’expérience de la maternité a été l’occasion pour elles de réaliser qu’elles ne sont pas faites pour rester à la maison à s’occuper d’un enfant. Dans leur cas, la persévérance dans les études qu’elles vont entreprendre va alors dépendre de leur état de bien-être¹⁴, du niveau d’autonomie financière auquel elles aspirent — par rapport au père de l’enfant, à leur futur conjoint, ou encore par rapport à l’état —, mais va dépendre aussi de l’importance qu’elles accordent au fait d’avoir ou non une formation qualifiante pour obtenir une situation professionnelle qui leur convienne.

¹⁴ Considéré ici selon le fait qu’elles aient ou non des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie.

3.2 Les négociations qui entourent le soutien reçu

Le soutien obtenu de leurs proches, soit ici de leurs parents ou encore du père de leur enfant, va également participer à la persévérance scolaire des jeunes mères.

Mais d'abord, il faut dire que la plupart des parents des participantes à la recherche accueillent l'annonce de cette grossesse avec surprise, inquiétude, mais parfois avec beaucoup de colère. Plusieurs sont placés devant le fait accompli, sont tout à fait en désaccord avec ce projet d'enfant, et font des pressions pour qu'il y ait un avortement. Enfin, lorsqu'ils admettent que la décision ne leur appartient pas, certains cherchent alors à établir les frontières. Ils font savoir à leur fille que ce projet n'est pas le leur, précisent les responsabilités qu'elle devra assumer et les rôles de chacun. Ils n'élèveront pas l'enfant, et ils n'assumeront pas les charges financières qui y sont associées. Certains, par contre, vont négocier leur soutien en contrepartie de quelques-unes de leurs attentes : habituellement la poursuite des études et/ou un partage des responsabilités liées à l'entretien domestique.

Néanmoins, il est apparu que les frontières établies lors de l'annonce de la grossesse ont tendance à devenir plus floues avec l'avancement de la grossesse. De fait, plusieurs parents offrent finalement beaucoup de soutien à leur fille, que ce soit pour l'achat d'articles de bébé, ou encore, pour lui trouver et meubler un appartement. La plupart acceptent que leur fille demeure à la maison si elle le désire, ou encore qu'elle y revienne. Certains vont même jusqu'à aménager le sous-sol de leur maison pour qu'elle puisse y habiter avec son bébé.

Aussi, après l'arrivée de l'enfant, certains parents vont accepter de le garder quelques heures par semaine pour permettre à leur fille de reprendre plus rapidement ses études, ou encore vont participer à son transport à la garderie pour alléger la tâche de la jeune mère et faciliter ainsi la poursuite de ses études.

Enfin, il a été possible de remarquer que le soutien offert par certains parents à leur fille est allé en grandissant, à partir du moment où ils ont pu constater qu'elle était retournée à l'école, avait à cœur de compléter des études, avait un projet scolaire et professionnel dans lequel elle s'investissait, et était capable de s'occuper de son enfant; ce qui, en retour, a contribué à faciliter la poursuite des études de leur fille. À l'inverse, il a été possible de constater l'augmentation des tensions et des conflits dans les cas où malgré le temps et le soutien reçu, les jeunes filles ont peine à s'occuper seule de leur enfant, n'entreprennent pas de démarches pour retourner aux études ou pour intégrer le marché du travail.

Par ailleurs, des jeunes filles ont également pu compter sur les encouragements et le soutien de leur conjoint lorsqu'elles ont recommencé leurs études, parce qu'il prenait la relève auprès de l'enfant lorsqu'elles suivaient des cours ou lorsqu'elles devaient consacrer du temps pour faire des travaux scolaires ou étudier.

Néanmoins, les conjoints ne sont pas toujours aidants et peuvent même être une source de difficulté supplémentaire pour les jeunes femmes, lorsqu'ils s'impliquent très peu auprès

de l'enfant, dans les tâches et l'organisation de la vie quotidienne, et lorsqu'ils contribuent très peu aussi aux obligations financières de la famille. En fait, certaines jeunes femmes qui habitent avec leur conjoint ont beaucoup moins d'aide que celles qui restent chez leurs parents.

Le soutien des institutions va également contribuer à la persévérance scolaire des jeunes filles. Or, à cet égard, les opportunités offertes par les établissements d'enseignement sont inégales, différent selon le niveau et le secteur d'enseignement, mais varient également selon la capacité des jeunes femmes à négocier leur place à l'école.

En fait, celles qui projettent d'avoir une vie professionnelle ont généralement l'intention de poursuivre leurs études le plus longtemps possible pendant leur grossesse. Toutefois, il semble que ce soit plus facile à réaliser au cégep ou encore à l'éducation des adultes — plutôt qu'au secondaire à la formation générale ou professionnelle au secteur des jeunes — parce qu'elles ont alors la possibilité d'être inscrites à temps partiel ou encore de faire des cours par correspondance.

D'ailleurs, il a été possible de constater qu'il n'y a pas de directives générales portées par la direction des établissements d'enseignement secondaire et collégial pour favoriser le plus longtemps possible le maintien des jeunes femmes enceintes dans leur école. Les arrangements se prennent habituellement avec chacun des professeurs, et c'est à la jeune fille que revient la tâche de les négocier. Certains professeurs se montrent compréhensifs, mais d'autres non, et celles qui se sentent plus mal à l'aise de demander des dérogations

liées à leur grossesse, n'insisteront pas lorsqu'elles vont essayer des refus et vont alors abandonner.

Aussi, malgré leur volonté de rester à l'école le plus longtemps possible, certaines filles sont confrontées à des contraintes — par exemple, trop d'escaliers à monter, des couloirs bondés, des risques de bousculade, plusieurs rendez-vous chez le médecin — qui, jumelées à des malaises physiques parfois très inconfortables, et au manque d'ouverture des professeurs ou de la direction, finissent par les décourager et les convaincre d'abandonner leurs études plus tôt que ce qu'elles avaient d'abord prévu.

Par ailleurs, il est apparu que le transfert vers des écoles spécialisées pour les jeunes filles enceintes au secondaire ne doit pas être la seule option qu'offre un établissement pour favoriser la poursuite des études, puisque la distance à parcourir pour s'y rendre, ou le déménagement que ce changement d'école suppose et qui implique alors l'éloignement du réseau de soutien, convient rarement ; ce qui, dans les circonstances, mène généralement à l'arrêt précipité des études.

Il apparaît donc important que les établissements d'enseignement prévoient l'adoption et la mise en place de mesures visant à favoriser le plus longtemps possible pendant la grossesse le maintien à l'école des jeunes filles qui le désirent, et visant à faciliter leur retour après l'accouchement.

À cet effet d'ailleurs, il pourrait être profitable qu'une intervenante de l'établissement scolaire (infirmière, travailleuse sociale, psychologue) soit mise à contribution. Sa connaissance de la dynamique de l'institution et des besoins des jeunes femmes enceintes la positionne bien pour identifier les aménagements à mettre en place pour faciliter la poursuite de leurs études.

Parmi les mesures qui favorisent la poursuite des études et qui prévalent déjà dans certains établissements, certaines n'impliquent aucun coût supplémentaire : la possibilité de sortir de la classe au besoin, l'accès à un casier dans un lieu moins achalandé, la sortie des classes avant les autres pour éviter la cohue et les bousculades, l'accès à un local pour se reposer, l'accès à l'ascenseur, des changements aux dates de remises des travaux ou d'examens, la priorité dans l'horaire et le choix des cours, et l'identification de personnes aptes à donner toute l'information concernant les ressources disponibles et les éléments à considérer dans leur cheminement scolaire.

Parce que la très grande majorité des participantes à la recherche sont soucieuses de ne pas faire garder leur bébé à temps plein pendant sa première année de vie, à moins que ce soit une de leur proche qui le fasse — mère ou tante —, la plupart de celles qui reprennent leurs études pendant ce temps, vont alors le faire à temps partiel ou en suivant des cours par correspondance¹⁵. À cet effet d'ailleurs, même si les cours par correspondance peuvent sembler une option qui facilite la reprise des études, la plupart des jeunes mères qui l'ont expérimentée l'ont peu appréciée. D'une part, cette formule

¹⁵ L'arrêt des activités des participantes à la recherche s'échelonne sur une période allant de deux semaines à vingt-quatre mois; la moitié les ayant reprises au bout de douze mois, et les trois-quarts au bout de dix-huit mois.

leur enlève le bénéfice associé au fait de pouvoir côtoyer d'autres personnes à l'école, les maintient pour certaines dans l'isolement relatif qu'elles connaissent depuis leur grossesse; un isolement qui est lié en partie à leur sortie des études et à la diminution substantielle pour la plupart de leur réseau d'amis. D'autre part, en suivant des cours par correspondance, elles ne sont pas libérées pour autant de l'attention et des soins à donner à l'enfant pour se consacrer à leurs études. Aussi, lorsque personne de leur entourage ne prend le relais auprès de l'enfant, elles cumulent les tâches, sont constamment dérangées, ne peuvent se concentrer autant qu'elles le veulent dans leurs études. Certaines ont trouvé la formule peu stimulante, mais d'autres qui ont moins d'aptitudes scolaires, l'ont jugée ardue et, dans ce contexte, ont considéré plus difficile encore de persévérer, de maintenir leur motivation dans leurs études.

Par ailleurs, il est apparu que des jeunes filles ont bénéficié du soutien de l'intervenante du CLSC qui les a suivies pendant leur grossesse et après l'arrivée de leur enfant, pour reprendre leurs études¹⁶. De fait, cette intervenante avec laquelle plusieurs ont pu tisser une véritable relation de confiance, a semblé bien placée pour amorcer des discussions sur leurs projets d'avenir en leur fournissant de l'information sur certains programmes, en les dirigeant vers des organismes susceptibles de les aider dans leur cheminement, ou encore en les accompagnant dans leurs démarches. De fait, certaines jeunes filles sont assez timides et mal à l'aise pour évoluer dans les processus administratifs. Elles n'en maîtrisent pas le langage, et ont besoin d'aide pour obtenir les informations nécessaires et comprendre l'ensemble des étapes à franchir pour arriver à leur fin.

¹⁶ Pour obtenir plus d'information sur les services reçus au CLSC, voir l'annexe 4.4.

Aussi tout un travail d'orientation scolaire et professionnelle a du être fait auprès de celles qui avaient déjà quitté l'école avant d'apprendre qu'elles étaient enceintes, et qui sont retournées aux études pendant leur grossesse ou après l'arrivée de l'enfant. À ce moment, elles ne savaient pas nécessairement ce qu'elles désiraient faire comme métier, et certaines ont alors voulu préciser leurs projets scolaire et professionnel. Le choix de leur formation s'est donc fait avec l'aide de conseillers en orientation, et la très grande majorité des jeunes femmes ont beaucoup apprécié ce type de services.

Avoir accès à une place à la garderie au sein même de leur établissement d'enseignement a également facilité la reprise de leurs études. D'une part, cette proximité avec leur enfant rassurait les jeunes mères, leur permettait de voir leur bébé dans la journée et de juger de son bien-être. D'autre part, cette opportunité a limité le temps passé dans les transports et les conflits entre les horaires des cours et ceux des services de garde.

De fait, pour certaines jeunes mères qui n'ont pas accès à un service de garde à leur école, aller porter leur enfant à la garderie et se rendre ensuite à l'école est une véritable épreuve qui peut prendre plus d'une heure. Elles doivent lever leur enfant très tôt le matin, courir pour ne pas manquer l'autobus, déposer leur bébé à la garderie sans perdre trop de temps, et reprendre l'autobus pour se rendre à l'école. Aussi, certaines ont des cours qui débutent à huit heures, alors que la garderie ouvre à sept heures. Quelques-unes réussissent alors à négocier avec leur professeur le fait de pouvoir arriver en retard, et d'autres parviennent à le faire avec le service de garde afin de pouvoir se présenter avant l'heure d'ouverture officielle.

Par contre, devoir fournir un billet du médecin pour justifier leur absence en classe, est un élément qui vient ajouter aux difficultés des jeunes mères aux études. Puisque leur état de santé ou celui de leur enfant ne nécessite pas toujours une consultation médicale, certaines refusent alors de passer des heures dans une salle d'attente. Encore là certains professeurs vont se montrer plus conciliants, mais d'autres non, et des jeunes femmes qui ont dépassé le taux d'absences permis se sont fait couper les prestations qu'elles recevaient pour suivre leur formation; ce qui en a alors mené à l'abandonner.

Enfin, des jeunes mères n'ont pas été informées au moment opportun de l'existence de certaines ressources communautaires qui auraient pu faciliter leur cheminement.

Il pourrait alors être avantageux de constituer, de mettre régulièrement à jour et de transmettre aux jeunes femmes un guide où seraient consignées les ressources de leur territoire. Aussi, le développement du réseautage entre le personnel des ressources communautaires et celui de la santé et des services sociaux pourrait contribuer à l'amélioration de la transmission des informations aux jeunes mères.

4. CONCLUSION ET PISTE DE RECHERCHE

La recherche a donc montré que des jeunes filles qui décident de mener leur grossesse à terme alors qu'elles ont moins de vingt ans, ont également l'ambition de poursuivre leurs études. Aussi, malgré leur jeune âge et les responsabilités associées à la venue d'un enfant, celles qui projettent d'avoir une vie professionnelle, sont convaincues de l'importance d'avoir une formation qualifiante pour obtenir une position intéressante sur le marché du travail, sont portées par un projet scolaire et professionnel réaliste, et qui disposent en plus d'une certaine autonomie, du soutien de leurs proches et de celui des institutions, vont réussir à se maintenir plus longtemps aux études pendant leur grossesse, et vont davantage parvenir à reprendre et à concilier l'ensemble de leurs activités après l'arrivée de l'enfant.

À cet égard d'ailleurs, il a été possible de constater que le traitement réservé aux jeunes filles enceintes dans les établissements scolaires est très variable et dépend pour beaucoup de l'ouverture du personnel enseignant et de celui de la direction, à les accommoder pour qu'elles puissent poursuivre leurs études le plus longtemps possible dans leur école. Or, pour réussir l'implantation de mesures susceptibles de favoriser le maintien des jeunes filles enceintes à l'école, les discussions qui ont eu cours dans les comités consultatifs ont mis en évidence la nécessité de mieux connaître d'abord les représentations qui circulent à leur propos, de questionner et de s'attarder aussi à la place que les principaux acteurs des établissements secondaires surtout, sont prêts à leur faire.

Enfin, il est apparu que la période suivant la rupture avec le père de l'enfant semble être un moment particulièrement important pour offrir aux jeunes femmes le soutien nécessaire à la redéfinition de leurs projets de vie. Parce qu'elles sont alors portées par leur désir d'améliorer leurs conditions d'existence et celles de leur enfant, c'est en effet l'occasion pour plusieurs d'entre elles d'évaluer leur situation sur le marché du travail et de reconsidérer leur implication dans des études.

RÉFÉRENCES

- Bertaux, D. (1997) *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*. Paris, Nathan.
- Cataraga, A. (1999) « The construction of teen parenting and the decline of adoption », in J. Wong et D. Checkland, *Teen Pregnancy and parenting Social and Ethical Issues*, Toronto, U.T.P., p.99-120.
- Charbonneau, J. (2003) *Adolescentes et mères. Histoires de maternité précoce et soutien du réseau social*. PUL, Sainte-Foy.
- De Koninck, M., Malenfant, R. (2001) *Maternité et précarisation de l'emploi*. CLSC-CHSLD Haute-Ville-des-Rivières, Équipe Ripost, Québec.
- Gouvernement du Québec (1998) *Un nourrisson et de l'ambition. La scolarisation des mères adolescentes, défi et nécessité*. MEQ, Québec.
- Hambourg, B.A. (1986) « Subsets of adolescent mothers : developmental, biomedical, and psychological issues », in J.B. Lancaster et B.A. Hambourg (dir.) *Scholl-age Pregnancy and Parenthood. Biosocial Dimensions*, Aldine De Gruyter, New York, p. 115-145.
- ISQ (2000) *Enquête sociale et de santé 1998*. Gouvernement du Québec, Québec.
- LaRue, A., Malenfant, R., Jetté, M. (2005) *Parents de retour aux études : du projet à l'expérience vécue*. CLSC-CHSLD Haute-Ville-des-Rivières, Équipe Ripost, Québec.
- Malenfant, R., LaRue, A., Jetté, M., Côté, N. (2006) *La dynamique de la création et de la consolidation d'un lien d'emploi chez les jeunes non diplômés*. CSSS de la Vieille-Capitale, Équipe Ripost, Québec
- Malenfant, R., LaRue, A., Jetté, M., Vézina, M., St-Arnaud, L. (2004) *Précarisation du travail et santé : pour briser le cercle vicieux de l'exclusion*. CLSC-CHSLD Haute-Ville-des-Rivières, Équipe Ripost, Québec.
- Malenfant, R., LaRue, A., Jetté, M. (2002) *Intermittence en emploi et vie familiale. Le soutien qui fait la différence*. CLSC-CHSLD Haute-Ville-des-Rivières, Équipe Ripost, Québec.
- Roy, S., Charest, D. (2002a) *Organisation des services éducatifs offerts aux jeunes filles enceintes et aux mères adolescentes. Résultat d'une étude sur les services offerts dans le réseau scolaire*. MEQ, Québec.
- Roy, S., Charest, D. (2002b) *Jeunes filles enceintes et mères adolescentes. Un portrait statistique*. MEQ, Québec.

ANNEXES

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche : **La négociation des choix scolaires, professionnels et familiaux des jeunes mères**
Organisme subventionnaire: **FQRSC**

1. La recherche a pour but de mieux comprendre les choix scolaires, professionnels et familiaux des jeunes mères.
2. L'étude prend la forme d'une entrevue individuelle d'environ 120 minutes.
3. Cette entrevue porte sur ce que vous avez vécu avant, pendant et après votre grossesse, et plus spécifiquement sur votre expérience et vos projets scolaires, professionnels, conjugaux et familiaux.
4. Vous pouvez refuser de répondre à certaines questions et vous retirer de cette recherche en tout temps, sans avoir à fournir de raison ni à subir de préjudice quelconque.
5. Votre participation à cette recherche peut être une occasion de réfléchir de façon individuelle à vos projets de vie.
6. Il n'y a aucun préjudice lié à la participation à la recherche et la confidentialité des réponses est assurée. Les frais de déplacements, de gardiennage ou autres liés à l'entrevue individuelle seront remboursés.
7. En ce qui concerne le caractère confidentiel des renseignements fournis, les mesures suivantes sont prévues:
Les noms des participantes ne paraîtront sur aucun rapport ; un code sera utilisé sur les divers documents de la recherche. Seules les chercheuses auront accès à la liste des noms et des codes; si les renseignements obtenus dans cette recherche sont soumis à des analyses ultérieures, seul le code apparaîtra sur les divers documents; en aucun cas, les résultats individuels des participantes ne seront communiqués à qui que ce soit. Les entrevues seront enregistrées et retranscrites textuellement. Les enregistrements seront détruits une année après le dépôt du rapport de recherche prévu en 2008.
8. Un rapport global faisant état des résultats de la recherche sera diffusé à des institutions, groupes ou organismes préoccupés par les questions touchant l'expérience scolaire et les conditions de vie des jeunes mères.
9. Un rapport global sera également remis à l'organisme subventionnaire : le Fonds de recherche sur la société et la culture.
10. Les résultats de la recherche feront l'objet de publications dans des revues scientifiques et professionnelles, et de communications.
11. Un court résumé parviendra aux participantes et aux participants à la recherche.

Cette recherche est faite sous la direction de madame Andrée LaRue chercheure au sein de l'équipe de recherche du CSSS Québec-Sud. Elle peut être contactée pour toutes questions relatives à la recherche au (418) 641-2572 #3429. Toute plainte ou critique concernant les droits des participantes peut être adressée à madame Gemma Pelletier au numéro (418) 529-8011 poste 486.

Je soussignée consens donc librement à participer à la recherche intitulée :
La négociation des choix scolaires, professionnels et familiaux des jeunes mères

Signature du participant/e : Date :
Signature de la chercheure : Date :
Numéro d'approbation du CER : no 2004-2005-11

ANNEXE 2 : LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES PARTICIPANTES

Tableau 1. Répartition (n) des participantes selon le territoire et la zone habités

	Zone urbaine	Zone rurale	Total
Mauricie-centre-du-Québec	10	8	18
Montérégie	11	6	17
Outaouais	9	4	13
Total	30	18	48

Tableau 2. Répartition (n) des participantes selon le niveau et le secteur d'enseignement lors de l'annonce de la grossesse

	Cégep		Secondaire			Total
	général	technique	général	DEP	adultes	
Mauricie-Centre-du-Québec	3	3	6	1	2	15
Montérégie	3	-	6	-	2	11
Outaouais	3	-	5	2	1	11
Total	9	3	17	3	5	37

Tableau 3. Répartition (n) des participantes selon leur situation résidentielle

	Père du bb	Parents	Autre conjoint	Coloc	Seule	Total
Mauricie-Centre-du-Québec	8	5	-	1	3	17
Montérégie	7	6	2	1	2	18
Outaouais	7	3	1	1	1	13
Total	22	14	3	3	6	48

Tableau 4. Répartition (n) des participantes selon leur situation conjugale lors de l'entrevue

	Célibataire	Père du bb	Autre conjoint	Total
Mauricie-Centre-du-Québec	8	8	2	18
Montérégie	7	8	2	17
Outaouais	3	9	1	13
Total	18	25	5	48

Tableau 5. Répartition des participantes selon l'âge (ans) à l'annonce de la grossesse

	14	15	16	17	18	19 et +	Total
Mauricie-Centre-du-Québec	-	3	3	2	5	5	18
Montérégie	2	2	2	4	1	6	17
Outaouais	-	1	1	3	7	1	13
Total	2	6	6	9	13	12	48

Tableau 6. Répartition (n) des participantes selon l'âge de l'enfant (mois) au moment de l'entrevue

	- 6	6-11	12-17	18-23	24-29	30-36	Total
Mauricie-Centre-du-Québec	2	4	5	1	4	1	17
Montérégie	7	2	1	3	2	3	18
Outaouais	5	4	3	1	-	-	13
Total	14	10	9	5	6	4	48

ANNEXE 3 : SCHEMA D'ENTREVUE

Procédures à suivre avant de débiter l'entrevue

1. Lire le formulaire de consentement à voix haute avec la jeune mère.
2. Répondre à ses questions.
3. Faire signer deux copies du formulaire de consentement. Conserver une copie et remettre l'autre copie à la participante.
4. Remplir le formulaire de frais de déplacement si applicable.
5. Faire un test avec l'enregistreuse afin de s'assurer que tout fonctionne.
6. Débiter l'entrevue.

Situation actuelle

Avant de commencer, on va préciser certains éléments de votre situation actuelle.
Que faites-vous présentement ?

Activité actuelle

- études (programme, secteur)
- emploi (durée, conditions de travail, nbre heures semaine)

Sources de revenu (prêts et bourses, emploi, assistance-emploi, activités illicites, etc.)

Cohabitation : Avec qui habitez-vous ? (âge, activité, enfants : combien et âge, garde)

- durée
- situation professionnelle du conjoint actuel si cohabite (âge, activité, enfants : combien et âge, garde)
- garde de l'enfant, pension alimentaire du père

Famille d'origine

- Nbre de frères et sœurs. Niveau de scolarité des frères et sœurs
- Situation professionnelle de la mère et du père : métier et niveau de scolarité complété.
Période de chômage ? Assistance sociale ?

Comment sont vos relations avec vos frères et sœurs ? Vos parents ?

Qui sont les personnes significatives dans votre vie? (père, mère, sœurs, frères, oncle, tante, grands-parents, etc.)

Tracer la trajectoire

J'aimerais que vous m'indiquiez, en ordre chronologique, sur cette feuille les événements liés à votre vie scolaire (changement de programme, arrêt des études, reprise), tous vos déménagements, les emplois occupés (la durée). Commençons par l'annonce de votre grossesse.

Annonce de la grossesse

- Âge
- Activité principale

- Études : niveau, programme, secteur.
- Emploi : type, nbre heures
- Autre
- Cohabitation

Trajectoires scolaire et professionnelle

- marquer sur la ligne du temps les **études** primaires, secondaires, les périodes en **emploi**, les périodes **sans activités**.
- Indiquer tous les **changements résidentiels**

Avant la grossesse

Les études primaires

Comment se sont déroulées vos études primaires ?

- Difficultés particulières :
 - académiques : matières scolaires : recours à des spécialistes (orthopédagogue, orthophoniste, etc.)
 - sociales : relations avec profs, élèves : recours à des spécialistes (t.s, psy, É.S. psycho-éducateur)
- Support des parents (aide aux devoirs, importance pour eux de l'école)

Les études secondaires

Comment se sont passées vos études secondaires ?

- Motivation, implication dans activités parascolaires
- Difficultés particulières :
 - académiques : matières scolaires : recours à des spécialistes (orthopédagogue, orthophoniste, etc.)
 - sociales : relations avec profs, élèves : recours à des spécialistes (t.s, psy, É.S. psycho-éducateur)
- Support des parents (aide aux devoirs, importance pour eux de l'école)
 - Importance que revêt l'école pour eux (marquer la distinction entre le père et la mère)

Insérer à ce moment-là les projets de vie

J'aimerais savoir quels étaient vos projets de vie avant de devenir enceinte?

- métiers, niveau d'étude
- Avis des deux parents
- enfants (à quel âge, nbre, avec ou sans conjoint ?)
- vie après la naissance des enfants ?
- Emplois occupés pendant les études secondaires
 - raisons
 - Avis des parents
 - Type, nbre heures, conditions de travail, niveau d'appréciation
 - Difficultés de conciliation études/emploi
- Relations avec la famille : père, mère et fratrie

Y a-t-il eu des événements marquants (à part votre grossesse) pendant vos études secondaires ?

Les études collégiales

Quand avez-vous fait votre choix de poursuivre des études postsecondaires ?

Pour quelles raisons avez-vous décidé de poursuivre vos études ?

Quels étaient alors vos projets sur le plan scolaire, sur le plan professionnel ?

Avec qui avez-vous discuté de votre projet de poursuivre vos études ?

(Réactions, opinion, support, influence sur votre décision)

Est-ce que cela a modifié les relations que vous aviez avec eux ?

De quelle manière ? Pourquoi ?

Avez-vous eu du soutien pour poursuivre vos études ?

Quel type de soutien exactement ?

Est-ce que cette décision a modifié vos projets de vie (familiaux, professionnels, conjugaux)? De quelle manière ?

Les études collégiales (2)

Dans quel programme vous êtes-vous inscrite?

Comment s'est fait ce choix-là? (premier choix, influence de la famille, objectif de vie, les démarches auprès du CO)

Comment avez-vous pris votre décision ?

Que pensez-vous du travail qu'a effectué le CO avec vous ?

Avec qui vous en avez parlé ? (Réactions, arguments, propositions, influence sur votre décision)

Soutien?

Avaient-ils des exigences en contrepartie de cette aide?

Comment se sont déroulées vos études collégiales ?

Avez-vous eu des difficultés particulières?

Avez-vous eu recours à des services ?

Modifications des projets de vie familiaux, professionnels et scolaires?

Le travail pendant les études

Est-ce que vous travailliez durant vos études ?

(Raisons, type d'emploi, nbre heures, conditions de travail, salaire, niveau de satisfaction à l'égard de l'emploi)

Y avait-il des arrangements possibles avec votre employeur pour faciliter la conciliation travail/études ?

Aviez-vous des difficultés à combiner études et travail ?

L'expérience conjugale avant la grossesse

Combien de relations amoureuses avez-vous eu avant votre grossesse?

Comment c'était avec eux (un par un)?

Vous aviez quel âge ? Et eux ?

Quelle était votre principale occupation ? Et eux que faisaient-ils?

Avaient-ils des enfants? En avaient-ils la garde totale ou partagée?

Avez-vous habité avec eux?

Combien de temps après l'avoir rencontré?

Comment se faisait le partage des responsabilités, qui payait quoi ?

Aviez-vous le projet d'avoir des enfants avec eux?

Est-ce que c'était un projet qu'ils partageaient avec vous?

Combien de temps la relation a-t-elle duré?

L'expérience conjugale avant la grossesse (2)

Comment la décision de rompre a-t-elle été prise ?

Qui a pris la décision, pour quelles raisons ?

Comment avez-vous vécu cette rupture ?

Quelles ont été les conséquences de cette rupture? (déménagement, modifications de vos conditions de vie, des projet de vie ?

Est-ce que cette rupture a modifié les relations avec les membres de votre entourage ? Si oui, pourquoi ?

Avez-vous discuté avec quelqu'un de la décision de rompre avec ce conjoint ? Avec qui ?

Que pensaient-ils de votre décision ?

Quel était leur point de vue ?

Est-ce que leur point de vue a influencé votre décision ?

Avez-vous obtenu du soutien de la part de votre entourage durant cette rupture ?

Si oui, de la part de qui ?

De quel type de soutien s'agissait-il?

L'expérience résidentielle avant la grossesse

Avant votre grossesse, aviez-vous toujours habité chez vos parents?

Si oui, comment ça allait à la maison à ce moment-là

avec vos parents? avec vos frères et sœurs?

Deviez-vous payer pour certaines choses?
Avez-vous des tâches domestiques à faire?
Pensiez-vous rester chez eux longtemps?

Si non, à quel moment avez- vous quitté la maison de vos parents ?

Que faisiez-vous à l'époque?

Comment votre père, votre mère ont-ils réagi lorsqu'ils ont appris que vous quittiez la maison ?

Est-ce qu'ils vous ont offert de continuer à vous aider?

Est-ce que cela a modifié les relations que vous aviez avec eux, avec vos frères et vos sœurs ?

Comment avez-vous vécu ce changement ?

Est-ce que cela a modifié vos projets de vie ?

L'expérience résidentielle avant la grossesse (2)

Comment s'est prise la décision de déménager de la maison familiale ?

Avec qui vous en avez discuté ? (leurs arguments, réactions influence sur vous ?)

Comment comptiez-vous vous organiser sur le plan financier ?

Quelles étaient vos sources de revenus ?

Quel était et quel a été votre niveau de vie à ce moment là ?

Si vous aviez des difficultés, est-ce que vous pouviez obtenir du soutien de quelqu'un ?

De quel type de soutien s'agissait-il? (moral, financier)

Y avait-il une contrepartie à cette aide?

Avec qui êtes-vous allée vivre ? (âge des coloc, occupation, partage des responsabilités)

Comment les relations ont évolué?

Est-ce que cette décision a modifié vos projets de vie ?

Êtes-vous retournée vivre chez vos parents ?

À quel moment et pourquoi ?

Qui a pris l'initiative ?

Est-ce que ce retour à la maison était assorti de certaines conditions ? (tâches, emplois, études, pensions, etc)

Est-ce que ce retour à la maison a modifié les relations avec votre père, votre mère, vos frères et sœurs ?

Est-ce que ce retour à la maison a modifié vos projets ?

Expériences de grossesses

Est-ce que c'était votre première grossesse ?

Si non

Qu'est-ce qui est arrivé? (avortement ou fausse-couche)

Dans quelles conditions étiez-vous alors? études, emploi, sans emploi, lieu de résidence

Comment s'est prise la décision de ne pas garder l'enfant ?

Pendant la grossesse

Expérience résidentielle

Avec qui ?(âge, occupation)

Depuis combien de temps ?

Pendant la grossesse est-ce que ça a changé ?

Départ de la maison familiale ?

Pourquoi?

Réactions des parents ?

Partage des tâches?

Comment s'est prise la décision ?

Parler avec qui?

La décision de garder l'enfant

Qui est le père de l'enfant?

Est-ce que c'était déjà votre copain?

Depuis quand?

Âge, occupation?

Avait-ils des enfants? (garde)

Grossesse planifiée ?

Si oui,

Est-ce que la venue de l'enfant était désirée depuis longtemps ?

Comment s'est prise la décision d'avoir un enfant ?

(le rôle du conjoint, des amis, etc.)

La séquence de décision

Aviez-vous discuté et prévu ensemble comment vous alliez vous organiser pour les dépenses, pour la garde de l'enfant, pour la poursuite de vos projets d'emploi ou d'études à tous les deux?

Si non, Est-ce que vous utilisiez un moyen de contraception ?

Est-ce qu'il y a des personnes dans votre entourage (votre mère, vos sœurs, vos amies) qui ont eu des enfants à peu près au même âge que vous?

Comment s'est alors prise la décision de garder l'enfant ?

Discussion avec le père ? Réaction ? Divergence d'opinion ? rôle du père ?

Aviez-vous discuté des implications de l'arrivée de cet enfant dans votre vie à tous les deux? (les dépenses, le partage des responsabilités, les projets de vie, etc.)

La décision de garder l'enfant (2)

Les parents :

Quand et comment vos parents ont-ils appris la nouvelle?

Comment ont-ils réagi ?

Votre mère et votre père avaient-ils la même position?

Quels arguments évoquaient-ils pour appuyer leur position?

Vous ont-ils assuré d'une certaine forme de soutien pendant ou après votre grossesse ?

De quel type de soutien s'agissait-il au juste?

-moral, financier, garde de l'enfant

Est-ce que cette aide promise a été un élément que vous avez pris en considération dans votre décision ?

Est-ce que l'annonce de votre grossesse a modifié vos relations avec vos parents?

La décision de garder l'enfant (3)

D'autres personnes :

Avez-vous parlé de cette décision de garder cet enfant avec d'autres personnes?

Pensiez-vous pouvoir compter sur eux pendant votre grossesse et après l'arrivée de l'enfant?

Les professionnels : Avez-vous été rencontrer des professionnels lorsque vous avez appris la nouvelle?

Qui vous a pisté vers ces personnes, ces organismes ?

Pour quelles raisons alliez-vous les consulter?

Qu'est-ce qui s'est passé pendant ces rencontres?

Vous ont-ils référé à d'autres ressources, des groupes de soutien ou d'entraide?

Avez-vous été satisfaite de cette rencontre?

Qu'avez-vous retenu finalement du point de vue de toutes ces personnes de votre entourage pour prendre votre décision ?

Comment diriez-vous que vous avez vécu ces premiers temps où vous avez appris que vous étiez enceinte?

Aux études lors de l'annonce de leur grossesse

Lorsque vous avez appris que vous étiez enceinte, comment ça s'est vécu à l'école ?

Avez-vous été rencontrer des professionnels de votre école pour leur en faire part?

À quel moment l'avez-vous fait et pour quelles raisons?

Si non, pourquoi ?

Quelle a été leur réaction?

Comment vous êtes-vous sentis ?

Vous ont-ils informés des services et ressources disponibles ou encore des modalités possibles pour faciliter la poursuite de vos études?

Qui vous a donné l'information?

De quoi s'agissait-il au juste?

Vous ont-ils référé à d'autres intervenants, services ou ressources?

Avez-vous abandonné vos études pendant votre grossesse?

Si oui, à quel moment avez-vous abandonné vos études?

Pour quelles raisons l'avez-vous fait?

Viviez-vous des difficultés scolaires, conjugales ou familiales, particulières à ce moment-là ?

Si oui, quelles étaient-elles ?

Comment s'est prise la décision ? (avec qui parlé, support)

Aux études lors de l'annonce de leur grossesse (2)

Support : pour quelles raisons ce n'était pas suffisant pour vous amener à poursuivre vos études?

À cette époque, pensiez-vous abandonner définitivement vos études ou si c'était seulement temporaire?

Si non : Qu'est-ce qui vous a permis selon vous de ne pas arrêter vos études ?

Êtes-vous toujours demeurée dans le même programme et dans le même établissement lors de votre grossesse?

Comment cette décision a-t-elle été prise ?

Qui est intervenu dans la décision ?

Conséquences de la décision ?

Avez-vous eu accès à certains aménagements dans votre programme d'études ou encore à des services scolaires et sociaux particuliers en raison de votre grossesse à l'école?

Lesquels ? À quel moment de la grossesse ? Appréciation.

Aux études lors de l'annonce de leur grossesse (3)

Comment les autres élèves et les enseignants ont réagi à votre grossesse?

Comment avez-vous reçu leurs réactions?

Est-ce que cela a représenté des difficultés particulières pour vous d'étudier tout en poursuivant votre grossesse ?

Avez-vous parlé de vos difficultés avec quelqu'un ?

Qu'en pensaient-ils et que vous proposaient-ils?

Quels sont les moyens ou les solutions que vous avez finalement utilisés?

Que pensaient vos proches de la décision que vous aviez prise à l'égard de vos études? (poursuivre, abandonner)

Abandon des études et combinaison études/travail avant l'annonce de la grossesse

1) les femmes sans emploi lors de l'annonce de leur grossesse **Fiche A**

2) Pour celles qui sont demeurées sans emploi durant toute leur grossesse **Fiche B**

3) Pour les femmes en emploi lors de l'annonce de leur grossesse **Fiche C**

Fiche A

Pour les femmes sans emploi lors de l'annonce de leur grossesse

Êtes-vous restée sans emploi durant toute votre grossesse

Si oui : passer aux questions pour femmes sans emploi

Si non : voir la fiche Emploi

Fiche B

Pour celles qui sont demeurées sans emploi durant toute leur grossesse

Aviez-vous décidé de rester à la maison tout au long de votre grossesse?

Les raisons

Les sources de revenus, les conditions de vie

Les réactions de l'entourage, l'offre de support

À quoi occupiez-vous votre temps durant cette période?

Fiche C

Pour les femmes en emploi lors de l'annonce de leur grossesse

Voir Fiche EMPLOI et ajouter :

Est-ce que vous avez occupé le même emploi durant toute votre grossesse ?

Si non, reconstituer les périodes en emploi et les périodes sans emploi tels que précisé dans l'autre partie

Jusqu'à quel moment de votre grossesse aviez-vous l'intention de travailler?

Que pensaient votre entourage (prof, école, employeur aussi) de la décision que vous aviez prise à l'égard de votre emploi pendant votre grossesse? Prise de décision

Comment votre employeur a-t-il réagi à l'annonce de votre grossesse ?

Durant votre grossesse, y -a-t-il eu des changements au travail ?

(tâches, conditions de travail, relations avec vos collègues, vos supérieurs)

Comment avez-vous réagi à ces changements ?

Fiche C (2)

Pour les femmes en emploi lors de l'annonce de leur grossesse

À quel mois de votre grossesse avez-vous arrêté de travailler ?

Raisons

Retrait préventif?

Congé parental payé par l'employeur?

S'agissait-il d'un arrêt définitif ou temporaire ?

Comment votre employeur a-t-il réagi à votre départ ?

Comment pensiez-vous vous organiser sur le plan financier jusqu'à la fin de votre grossesse?

En aviez-vous parler avec vos proches, leur support

Aviez-vous l'intention de retourner en emploi après votre accouchement ?

Si oui, à partir de quel moment ?

Temps partiel ou temps plein?

Comment pensiez-vous vous organiser pour la garde de votre enfant ?

Si non, pour quelles raisons?

Quels étaient alors vos projets?

Comment pensiez-vous vous organiser sur le plan financier?

Évolution de la situation conjugale

Pour celles qui formaient un couple avec le père de l'enfant lors de l'annonce de la grossesse

L'annonce de votre grossesse a-t-elle changé vos relations avec le père de l'enfant?

Y a-t-il eu des situations ou des moments particuliers qui ont marqué cette relation lors de votre grossesse?

Évolution de la situation conjugale (2)

Pour celles qui ont vécu une rupture avec le père de l'enfant pendant la grossesse

Quand?

Raisons?

Qui a pris la décision de rompre ?

Comment l'avez-vous vécu?

Étiez-vous prête à certains compromis pour éviter cette rupture?

Avez-vous discuté des modalités de garde en ce qui concernait l'enfant à venir?

Quelle était chacun votre position sur la question?

Avez-vous dû faire des compromis?

Quels étaient-ils?

Avez-vous pu obtenir une pension alimentaire ?

Avez-vous discuté de la décision de rompre avec ce conjoint avec quelqu'un ?

Ce qu'ils pensaient de votre décision, leur position. est-ce que leur point de vue a influencé votre décision ?

Évolution de la situation conjugale (3)

Pour celles qui ont vécu une rupture avec le père de l'enfant pendant la grossesse

Quelles ont été les conséquences de cette rupture?

(déménagement, modification des conditions de vie, modification des projets familiaux scolaires et professionnel)

Avez-vous obtenu du soutien de la part de votre entourage durant cette rupture ?

Si oui, de la part de qui ?

De quel type de soutien s'agissait-il?

Pour celles qui n'avaient pas de copain lors de l'annonce de la grossesse

Comment votre situation conjugale a évolué pendant votre grossesse?

Est-ce que votre grossesse a été un frein à l'amorce d'une nouvelle relation de couple?

Pour celles qui se sont faites un nouveau copain pendant leur grossesse

Quelle place cette personne a-t-il prise dans votre vie?

Quelle place cette personne souhaitait-elle prendre auprès de votre enfant?

Âge, niveau de scolarité, occupation du conjoint?

Est-ce une personne avec laquelle vous avez cohabité ?

Comment s'est déroulée cette relation ?

Pendant combien de temps cette relation a-t-elle duré ?

Avez-vous songé à avoir des enfants avec ce conjoint ?

Évolution de la situation résidentielle pendant la grossesse

Y a-t-il eu des changements dans votre situation résidentielle pendant votre grossesse?

Si oui, quels ont-ils été?

Qu'est-ce qui a mené à ces changements d'habitation?

Qui a pris la décision?

Quelles implications ont eu ces changements d'habitation dans votre vie?

Ces changements ont-ils modifié vos possibilités d'études ou d'emploi?

Si oui en quoi et comment

Ces changements ont-ils modifié vos relations avec votre entourage ?

Si oui, en quoi et comment

Évolution de la situation résidentielle pendant la grossesse (2)

Si non, étiez-vous entièrement satisfaite de la situation?

Avez-vous dû faire certains compromis?

À quel sujet?

Avec qui ?

Quels étaient-ils?

Si oui,

Avec qui la personne est allée habiter ?

Quel était l'âge et l'occupation de ces personnes ?

Comment se partageaient les responsabilités financières et domestiques ?

Quel était la qualité des relations avec ces personnes ?

Pendant combien de temps la cohabitation a-t-elle duré ?

Projets de vie pendant la grossesse

Votre grossesse a-t-elle changé vos projets de vie ?

(familiaux , d'études, professionnels)

Les femmes sans emploi ou en emploi durant leur grossesse,

Quels étaient vos projets après avoir accouché?

Est-ce que vous discutiez de vos projets d'avenir avec quelqu'un ?

(tant professionnel que scolaire)

Que pensaient-ils de vos projets ?

Pour les femmes qui ont abandonné leurs études durant leur grossesse.

À partir du moment où vous avez décidé d'abandonner vos études, quels étaient vos projets? (pendant et après la grossesse)

Comment comptiez-vous vous organiser sur le plan matériel, sur le plan financier ?

Comment pensiez-vous vous organiser avec votre enfant ?

Est-ce que vous discutiez de vos projets d'avenir avec quelqu'un ? (tant professionnel que scolaire)

Que pensaient-ils de vos projets ?

Les relations sociales pendant la grossesse

Durant votre grossesse, est-ce que les relations avec votre entourage que vous aviez se sont maintenues ?

Comment expliquez-vous les changements qui sont survenus ?

Comment les avez-vous vécus ?

Comment s'est déroulée votre grossesse, l'accouchement ?

Est-ce que vous avez obtenu du soutien ?

Contrepartie ?

Les services offerts pendant la grossesse

Est-ce que, durant toute votre grossesse, vous avez eu accès à des services ou à des ressources (autre que ceux de l'école) ?

Comment avez-vous pris connaissance de ces ressources, ces services ?

De quelles ressources ou services s'agissaient-ils ?

(Cours prénataux, Soutien alimentaire, Soutien matériel, vestimentaire, Soutien résidentiel (logement abordable), Soutien psychologique, Soutien des programmes gouvernementaux (prêts et bourses)

Qu'est-ce qui a été le plus aidant ? le moins aidant ?

Qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer ces services ?

Est-ce que vous avez fait part de vos critiques aux personnes oeuvrant dans ces organisations ?

Quelles ont été leur réaction ?

Est-ce que vous avez laissé tomber votre implication, votre participation à ces services et ces ressources durant votre grossesse ?

Si oui, pourquoi ?

Qu'est-ce qui vous convenait pas ?

Qu'est-ce que vous n'aimiez pas ?

Après l'arrivée de l'enfant

Conditions résidentielle et conjugale après l'accouchement

Après avoir accouché, dans quelle situation étiez-vous ?

Comment se sont passées les premières semaines, les premiers mois avec le bébé ?
(physiquement, moralement, tempérament de l'enfant)

Conditions de vie : source de revenu

Accès à des services ?

Vie avec le conjoint ?

Évolution de la situation scolaire après l'arrivée de l'enfant

Après avoir accouché, quelle a été votre principale occupation ?

Étude **Fiche A**

Emploi **Fiche B**

Évolution de la situation scolaire après l'arrivée de l'enfant

Fiche A

Poursuite des études

Changement de programme ?

 Pourquoi, comment s'est fait ce choix-là ?

Est-ce que le choix de ce programme ou de l'institution d'enseignement a modifié vos relations avec vos proches, vos amis ?

Est-ce que le choix de ce programme d'étude modifiait les projets de vie que vous caressiez alors que vous étiez plus jeune ?

Avez-vous eu accès à certains aménagements dans votre programme d'études ou encore à des services scolaires et sociaux particuliers parce que vous aviez maintenant un enfant ?

 Lesquels ?

 Qui vous a informé que ces services existaient ?

 À quel moment avez-vous pu en bénéficier ?

Si non,

 Est-ce que ça aurait été aidant pour vous qu'il en soit autrement ?

 Quel type de service aurait pu vous venir en aide ?

Évolution de la situation scolaire après l'arrivée de l'enfant (2)

Fiche A

Poursuite des études

Comment étaient vos relations avec les autres élèves, les professeurs, la direction de l'école après votre grossesse ?

Comment se sont déroulées vos études ?

Est-ce que cela a représenté des difficultés particulières pour vous d'étudier tout en ayant un enfant à charge?

Comment vous organisiez-vous pour le transport ?

Comment vous organisiez-vous pour la garde de votre enfant ?

Comment vous organisiez-vous pour étudier ?

Comment vous organisiez-vous lorsque vous aviez un contretemps ?
(enfant malade, par exemple)?

Avez-vous parlé de vos difficultés avec quelqu'un ?

Qu'en pensaient-ils et que vous proposaient-ils?

Quels sont les moyens ou les solutions que vous avez finalement utilisés?

Évolution de la situation scolaire après l'arrivée de l'enfant (3)

Fiche A

Poursuite des études

Pour celles qui ont abandonné leurs études

À quel moment avez-vous abandonné vos études?

Raisons ? (Difficultés scolaires, conjugales ou familiales)

Avez-vous pu parler de votre intention d'abandonner vos études à quelqu'un?

Réaction?

Support?

À cette époque, pensiez-vous abandonner définitivement vos études ou si c'était seulement temporaire?

Évolution de la situation scolaire après l'arrivée de l'enfant (4)

Fiche A

Poursuite des études

Pour celles qui n'étaient plus aux études lorsqu'elles ont apprises qu'elles étaient enceintes et qui ont décidé d'y retourner.

À partir de quand avez-vous commencé à songer à retourner aux études ?

Raisons et motivations?

En avez-vous discuté avec quelqu'un ?

Dans quel programme vous êtes-vous inscrit?

Comment s'est fait ce choix-là?

Est-ce que c'était votre premier choix ?

Enfin, qu'est-ce que vous avez considéré pour vous inscrire dans ce programme-là? (intérêt, coût de la formation, possibilité de placement)

Est-ce que le choix de ce programme ou de l'institution d'enseignement a modifié vos relations avec votre entourage ?

Est-ce que le choix de ce programme d'étude modifiait (ou non) les projets de vie que vous caressiez alors que vous étiez plus jeune ?

Évolution de la situation scolaire après l'arrivée de l'enfant (5)

Fiche A

Poursuite des études

Avez-vous eu accès à certains aménagements dans votre programme d'études ou encore à des services scolaires et sociaux particuliers parce que vous aviez maintenant un enfant ?

Comment étaient vos relations avec les autres élèves, les professeurs, la direction de l'école après votre grossesse ?

Est-ce que cela a représenté des difficultés particulières pour vous d'étudier tout en ayant un enfant à charge? (transport, organisation du quotidien, aménagement de temps d'études)

Avez-vous parlé de vos difficultés avec quelqu'un ?

Qu'en pensaient-ils et que vous proposaient-ils?

Quels sont les moyens ou les solutions que vous avez finalement utilisés?

Fiche B

Évolution de la situation professionnelle

1) Pour celles qui occupaient des emplois pendant leur grossesse et qui sont retournées en emploi après leur grossesse

2) Pour celles qui étaient sans emploi durant leur grossesse et qui ont décidé de retourner sur le marché du travail après avoir accouché

3) Pour toutes les mères en emploi

4) Pour celles qui ont décidé de se retirer du marché du travail après la naissance de leur enfant

Fiche B

Évolution de la situation professionnelle

1) Pour celles qui occupaient des emplois pendant leur grossesse et qui sont retournées en emploi après leur grossesse

À quel moment êtes-vous retournée au travail, combien de temps après avoir accouché en fait ?

Pour quelles raisons avez-vous décidé d'y retourner ?

Avez-vous discuté de votre projet de retourner au travail avec quelqu'un ? Réaction, arguments, support?

Y-a-t-il eu des changements dans votre vie professionnelle ?

Si nouvel emploi

Comment cet emploi a-t-il été obtenu ?

Pour quelles raisons avez-vous décidé d'accepter cet emploi ?

Pour quelles raisons avez-vous décidé de faire des démarches d'emploi pour vous trouver du travail?

Avez-vous discuté de votre projet de vous trouver du travail avec quelqu'un ?

(Réaction, argument, support)

Recours à des organismes, des services ?

Fiche B

Évolution de la situation professionnelle (2)

2) Pour celles qui étaient sans emploi durant leur grossesse et qui ont décidé de retourner sur le marché du travail après avoir accouché

À quel moment avez-vous décidé de retourner sur le marché du travail ?

Pour quelles raisons avez-vous décidé de faire des démarches d'emploi pour vous trouver du travail?

Type d'emploi recherché?

Moyens utilisés (recours à des services ?)

Difficultés particulières à se trouver de l'emploi?

En avez-vous discuté avec quelqu'un ?

(Réaction, arguments, support)

Fiche B

Évolution de la situation professionnelle

3) Pour toutes les mères en emploi

Que pensait votre entourage de l'emploi que vous occupiez ?

Est-ce que le fait de concilier études/travail et famille représentait des difficultés particulières ?

Si oui lesquelles ?

Est-ce qu'il a des personnes ou des services pour vous venir en aide ?

4) Pour celles qui ont décidé de se retirer du marché du travail après la naissance de leur enfant

Pour quelles raisons avez-vous décidé de vous retirer du marché du travail après la naissance de votre enfant ?

Avez-vous discuté de cette décision quelqu'un ?

(Réaction, arguments, support)

Pendant combien de temps avez-vous été sans emploi ?

Quelles étaient alors vos sources de revenus ?

Était-ce suffisant pour combler vos besoins et ceux de votre famille ?

Comment occupiez-vous votre temps ?

(Recherche d'emploi, travail au noir, voyages, loisirs, etc.)

Quelles ont été les conséquences de cette décision sur votre projet de vie?

Quelles ont été les conséquences de cette décision sur les relations avec les autres ?

Évolution de la situation conjugale

1) Pour celles qui formaient toujours un couple avec le père de l'enfant après la grossesse **Fiche A**

2) Pour celles qui ont vécu une rupture avec le père de l'enfant après la grossesse **Fiche B**

3) Pour celles qui n'avaient pas de conjoint pendant la grossesse **Fiche C**

Évolution de la situation conjugale

Fiche A

1) Pour celles qui formaient toujours un couple avec le père de l'enfant après la grossesse

Comment cette relation a-t-elle évolué après votre grossesse?

Pourquoi?

Comment l'avez-vous vécu?

Y a-t-il eu des situations ou des moments particuliers qui ont marqué cette relation après la grossesse ?

Comment s'est effectué le partage des responsabilités à l'égard de l'enfant ?

Qui fait quoi ?

Conforme à ce qui avait été discuté ?

Évolution de la situation conjugale

Fiche B

2) Pour celles qui ont vécu une rupture avec le père de l'enfant après la grossesse

Quel âge avait votre enfant lorsque la rupture est survenue ?

Pour quelles raisons il y a eu une rupture ?

Qui a pris la décision de rompre ?

Comment l'avez-vous vécu ?

Étiez-vous prête à certains compromis pour éviter cette rupture ?

Lesquels ?

Comment s'est prise la décision de la garde de l'enfant ?

Quelle était chacun votre position sur la question ?

Avez-vous dû faire des compromis ?

En êtes-vous arrivés à une entente à l'amiable ?

Avez-vous dû recourir aux services d'un avocat ?

Avez-vous pu obtenir une pension alimentaire ?

Avez-vous discuté de la décision de rompre avec ce conjoint avec quelqu'un ?

(Réaction, argument, influence)

Quelles ont été les conséquences de cette rupture dans votre vie ?

Est-ce que vous avez dû déménager ?

Est-ce que cette rupture a modifié vos conditions de vie ?

Est-ce que cette rupture a modifié vos projets ?

Évolution de la situation conjugale (2)

Fiche B

2) Pour celles qui ont vécu une rupture avec le père de l'enfant après la grossesse

Est-ce que cette rupture a modifié vos relations avec vos parents? vos amis?

Avez-vous obtenu du soutien de la part de votre entourage durant cette rupture ?

Si oui, de la part de qui ?

De quel type de soutien s'agissait-il?

Évolution de la situation conjugale

Fiche C

3) Pour celles qui n'avaient pas de conjoint après leur grossesse

Comment votre situation conjugale a évolué après votre grossesse?

Est-ce que votre grossesse et le fait d'avoir un enfant ont été des freins à l'amorce d'une nouvelle relation de couple?

Pour celles qui se sont faites un nouveau copain après leur grossesse

Quelle place cette personne a-t-il prise dans votre vie, auprès de votre enfant?

Âge, niveau de scolarité, occupation du conjoint?

Est-ce une personne avec laquelle vous avez cohabité ?

Comment s'est déroulée cette relation ?

Pendant combien de temps cette relation a-t-elle duré ?

Avez-vous songé à avoir des enfants avec ce conjoint ?

Évolution de la situation résidentielle

Y a-t-il eu des changements dans votre situation résidentielle après votre grossesse?

Si oui, quels ont-ils été?

Qu'est-ce qui a mené à ces changements d'habitation?

Comment s'est prise la décision ?

Quelles implications ont eu ces changements d'habitation dans votre vie?

Ces changements ont-ils modifié vos possibilités d'études ou d'emploi?

Si oui en quoi et comment

Ces changements ont-ils modifié vos relations avec votre entourage ?

Si oui, en quoi et comment

Évolution de la situation résidentielle (2)

Si non, étiez-vous entièrement satisfaite de la situation?

Avez-vous dû faire certains compromis?

À quel sujet

Avec qui

Quels étaient-ils?

Si oui,

Avec qui la personne est allée habiter ?

Quel était l'âge et l'occupation de ces personnes ?

Comment se partageaient les responsabilités financières et domestiques (repas et entretien) et celles liées aux soins de l'enfant (garde, soins, éducation) ?

Quel était la qualité des relations avec ces personnes ?

Pendant combien de temps la cohabitation a-t-elle duré ?

Modification des projets de vie

Après votre grossesse, est-ce que des changements sont survenus dans vos projets familiaux?

Nombre d'enfants souhaité ? A l'intérieur ou non d'un projet conjugal ?

Est-ce que des changements sont survenus dans vos projets d'études?

Ambitions scolaires vs niveau d'études à atteindre?

Est-ce que des changements sont survenus dans vos projets professionnels?

Intérêt pour un métier une profession en particulier?

Pour les femmes qui ont cessé leur principale occupation (étude ou emploi)

Voulez-vous demeurer à la maison pendant un bout de temps ?

Si oui, pendant combien de temps ?

Comment comptiez-vous vous organiser sur le plan matériel, sur le plan financier ?

Songiez-vous alors à retourner aux études ?

Si oui, quand exactement ?

Pour faire quel genre de formation?

Pour faire quel genre de métier ?

Pour réaliser quels projets sur le plan professionnel ?

Est-ce que vous discutiez de vos projets d'avenir – tant professionnel que scolaire avec quelqu'un?

(Réaction, argument, opinion, influence sur vous)

Après votre grossesse, est-ce que les relations que vous aviez avec votre entourage et les professionnels (services) se sont maintenues ?

Les relations se sont-elles améliorées, détériorées ?

Pour quelles raisons ?

Comment expliquez-vous les changements qui sont survenus ?

Comment les avez-vous vécus ?

Bilan

Comment vous expliquez-vous que malgré les difficultés, vous avez eu toujours réussi à maintenir le cap vers vos projets de vie?

Ou

Pensez-vous qu'il aurait été souhaitable que vous poursuiviez vos études ?

Qu'est-ce qui aurait pu vous aider?

Selon vous, y a-t-il des services qui auraient pu changer le cours de certains événements de votre vie ?

Dans les périodes les plus difficiles de votre vie, qu'auriez-vous eu besoin le plus ?

Qu'est-ce qui aurait pu faire une différence pour vous pour la poursuite de vos études ou de votre vie professionnelle ?

Comment voyez-vous votre avenir maintenant ?

Avant que l'entrevue ne se termine, j'aimerais savoir si vous n'avez pas autre chose à rajouter concernant ce qu'est passé pour vous avant, pendant et après votre grossesse ?

Avez-vous des regrets par rapport à certaines décisions ?

Procédures à suivre lors de l'arrêt de l'enregistreuse

1. Remplir la fiche de renseignement
2. Prendre en note l'adresse complète de la participante pour qu'elle reçoive le résumé de la recherche
3. Laisser sa carte à la jeune mère et demander si elle ne connaît d'autres mères qui seraient intéressées à participer à la recherche.

ANNEXE 4 : RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES

4.1. LA PRÉSENTATION DES QUATRE TRAJECTOIRES-TYPES

La reconstitution chronologique des données recueillies auprès des jeunes mères nous a amenées à voir comment l'enchaînement et l'articulation de ressources, d'expériences et de décisions différentes en regard de la vie scolaire, professionnelle, conjugale et familiale, avaient pu participer à la construction de trajectoires de vie différentes. Aussi, sur cette base, nous avons pu distinguer quatre trajectoires-types que nous avons identifiées comme étant celles pour qui la maternité 1) est un projet de plus, 2) marque l'ancrage dans le projet familial, 3) est un moteur de changement, 4) est une source de désorganisation de plus.

La maternité, un projet de plus

Dans ce groupe-ci, certaines des jeunes filles n'ont pas eu de difficultés scolaires ni au primaire, ni au secondaire et elles ont connu un cheminement scolaire régulier, c'est-à-dire sans échec, ni redoublement. D'autres, par contre, ont rencontré des difficultés, certaines au secondaire dans quelques matières, —généralement les mathématiques—, mais pour quelques-unes les difficultés ont été plus importantes et ont commencé dès le primaire. Elles ont connu des échecs, certaines ont été suivies pendant quelques années par des orthopédagogues. Elles ont eu des parents pour qui l'école était importante, qui surveillaient leurs études de près, et qui les aidaient lorsqu'elles en avaient besoin.

Aussi, malgré le fait d'avoir eu plus ou moins de difficultés dans leur cheminement scolaire, elles n'ont jamais abandonné l'école et elles sont toutes convaincues de l'importance d'avoir une formation qualifiante pour pouvoir avoir une situation professionnelle intéressante.

Par ailleurs, elles ont des aspirations scolaires qui correspondent au niveau de difficultés qu'elles ont rencontrées dans leurs études, c'est-à-dire que leurs ambitions vont aller d'une formation universitaire, à une formation collégiale technique, ou professionnelle au secondaire. Aussi, elles ont un projet scolaire et professionnel assez précis. Elles ont identifié un programme scolaire ou encore un métier qu'elles veulent faire, et lorsqu'elles commencent leur grossesse, elles sont toutes aux études, certaines au cégep, d'autres au secondaire, au secteur professionnel ou général.

Ce sont des adolescentes qui mènent une vie assez tranquille. Elles ont un réseau composé de quelques bons amis, mais ce ne sont pas des filles de gang et elles n'ont pas de problèmes de consommation.

Pendant leurs études secondaires, plusieurs ont commencé à occuper des emplois pendant l'été et à faire quelques heures par semaine pendant l'année scolaire. Elles ont connu des expériences de travail positives, et certaines ont occupé longtemps le même emploi. Par contre, il est clair pour elles que leur emploi ne doit pas nuire à leurs études et certaines n'hésiteront pas à le quitter lorsqu'elles éprouveront des problèmes de conciliation.

Aussi, elles disent être appréciées de leurs patrons, efficaces au travail et elles n'ont pas de difficultés relationnelles au travail.

Dans l'ensemble, et malgré le fait qu'il ait pu y avoir des moments de tension, elles ont de bonnes relations avec leurs parents, et ils sont présents dans leur vie. Plusieurs ont été élevées dans des familles intactes.

Ce sont des filles qui avaient aussi un projet familial. Elles voulaient des enfants assez tôt dans leur vie et prévoyaient en fait commencer leur famille une fois leurs études complétées. Elles n'envisageaient pas non plus rester à la maison à temps plein pour élever leurs enfants et ce, même pendant quelques années.

Pour plusieurs, le père de l'enfant est leur premier ou deuxième amoureux significatif. Lorsqu'elles commencent leur grossesse, elles sont en couple depuis assez longtemps, comparativement aux autres filles rencontrées. Elles habitent déjà avec leur conjoint ou, pour plusieurs, ont le projet d'emménager avec lui. Aussi, ils ont déjà discuté de leur désir de fonder un jour une famille. Il y en a une qui raconte : « *Pourquoi je l'ai pris, c'est parce qu'il m'a dit : Oui je veux des enfants, je veux une famille* ».

Ce sont donc des filles qui se projettent dans l'avenir. Elles veulent avoir un métier, travailler, et la famille est aussi un projet important pour elles. Elles sont sérieuses et responsables. Aussi lorsqu'elles apprennent qu'elles sont enceintes, le fait de pouvoir concilier la poursuite de leurs études à la grossesse et à la venue de l'enfant, est au centre

de leurs préoccupations, et va être déterminant ici dans la décision que vont prendre celles parmi elles qui hésitaient à poursuivre cette grossesse. Elles tentent de prévoir comment elles pourront réussir à s'organiser et quel soutien elles pourront avoir de leurs proches. Celles qui ont confiance dans leur relation de couple prennent leur décision avec leur conjoint. Ce sont des couples aussi qui prévoient être autonomes, donc qui ne prennent pas la décision de garder l'enfant en se basant essentiellement sur le soutien que pourraient éventuellement leur donner leurs parents. Celles par contre dont la durée de la relation de couple est plus incertaine vont quant à elles s'assurer du soutien de leurs parents avant de prendre leur décision de garder l'enfant. C'est surtout d'ailleurs dans ce groupe-ci que certains des parents vont négocier leur soutien contre la poursuite des études de leur fille.

À l'école, elles vont être proactives. Dès le début de leur grossesse, elles vont prendre les devants, vont aller rencontrer la direction et les enseignants, vont négocier avec eux et prendre différentes initiatives afin de pouvoir poursuivre leurs études le plus longtemps possible, et faciliter la conciliation de leurs différents projets.

L'interruption de leurs études va généralement être très brève pour celles qui sont au cégep — entre deux semaines et six mois —, et un peu plus longue pour celles qui sont au secondaire. Le fait d'avoir des bébés en bonne santé, des places réservées en garderie pour celles qui sont au cégep, de l'aide de la famille et/ou du conjoint pour garder le bébé, et beaucoup d'encouragements de leur part, va faciliter la reprise de leurs études. Par contre, la plupart des jeunes femmes ne sont pas prêtes à faire garder leur bébé à

temps plein. Elles s'organisent donc pour regrouper leurs heures de cours, étudient à temps partiel, font des cours par correspondance, étudient lorsque le bébé dort, vont chercher à rentabiliser le plus possible leur temps d'études.

L'importance qui est accordée aux études et à la vie professionnelle n'a pas changée. Toutefois leur projet initial a pu se modifier compte tenu de leurs nouvelles responsabilités, mais compte tenu aussi pour certaines d'entre elles, de la séparation qu'elles ont vécue avec le père de l'enfant. Aussi, certaines vont modifier le choix de leur programme d'études pour ne pas s'éloigner de leur famille qui leur offre beaucoup de soutien. D'autres veulent obtenir le plus rapidement possible un diplôme qui va leur permettre de s'insérer sur le marché du travail. Pour cette raison, elles vont faire une formation technique au cégep plutôt qu'un baccalauréat. D'autres vont tenter d'accélérer le rythme de leur formation, en prenant plus de cours ou en faisant des sessions d'été. Cette urgence, pour celles qui habitent chez leurs parents, est généralement liée aussi à leur désir d'acquérir plus rapidement leur autonomie financière et leur indépendance.

Après l'arrivée de l'enfant, elles vont continuer d'utiliser les services du CLSC, mais moins que pendant la grossesse et la période entourant l'accouchement, et plutôt en fait de manière ponctuelle pendant les périodes de crise, — moments d'anxiété, séparation conjugale —. Aussi, lorsqu'elles recommencent leurs études, elles n'ont plus le temps d'assister aux cours offerts par le CLSC, et certaines d'entre elles apprécieraient que des rencontres soient organisées le soir pour qu'elles puissent socialiser avec d'autres parents, parce qu'à l'école leurs amis n'ont généralement pas d'enfant.

Par ailleurs, certaines feront le choix de ne pas retourner travailler avant un certain temps, préférant se consacrer à leurs études et à leur enfant. Toutefois au fur et à mesure que l'enfant vieillit, quelques-unes vont passer de la conciliation études-famille, à la conciliation études-travail-famille. Aussi, bien que la plupart ne renoncent pas à leur projet d'avoir plusieurs enfants, elles désirent toutes détenir une formation qualifiante et travailler dans leur domaine d'études, avant d'en avoir d'autres.

La maternité, l'ancrage dans le projet familial

Pour un groupe de participantes à la recherche, cette grossesse-là veut marquer le début d'une nouvelle vie pour elles. Il s'agit ici de filles qui ont très peu d'intérêt pour la vie scolaire. Par ailleurs, elles n'ont pas de problèmes de consommation et mènent elles-aussi une vie assez tranquille. Elles ont généralement de bonnes relations avec leurs parents. Leur conjoint est beaucoup plus âgé qu'elles, entre cinq et dix ans de plus, et il travaille déjà depuis quelques années. Elles habitent déjà avec lui, ou sont bientôt à veille de le faire. La grossesse est le plus souvent projetée et planifiée avec le conjoint, ou sinon, aussitôt acceptée du conjoint.

Lorsqu'elles apprennent leur grossesse, les filles abandonnent aussitôt leurs études, et quittent leur emploi si elles en ont un. Leurs principales préoccupations tournent alors autour de l'enfant à naître, de l'établissement de la famille, et du fait de prendre soin d'elles.

Toutefois, plus ou moins rapidement, certaines d'entre elles vont aller de désenchantement en désenchantement. Soit que leur conjoint porte finalement peu d'intérêt au projet familial et n'est jamais là, soit qu'il ne peut assumer les charges financières de toute la famille. Les relations deviennent alors de plus en plus tendues et certaines vont se séparer avant même d'accoucher.

Après l'arrivée de l'enfant, quelques-unes sont toujours portées par leur projet familial. Elles songent à avoir un autre enfant à plus ou moins brève échéance, prévoient peut-être occuper un emploi, mais à temps partiel seulement et surtout pour socialiser et sortir de la maison.

Celles par contre qui ont vu leur projet familial échouer, se retrouvent généralement seule pour assumer les responsabilités liées à l'enfant. Aussi, la suite de leur trajectoire se calquera alors soit à celles pour qui la maternité devient un moteur de changement, soit à celles pour qui elle sera une source de désorganisation de plus.

La maternité, un moteur de changement

Encore là, ce sont des filles qui ont peu d'intérêt pour leurs études. Pour la plupart par contre, les difficultés scolaires surviennent au secondaire. D'une part, plusieurs viennent de vivre la séparation de leurs parents. D'autre part, elles commencent souvent à consommer, se tiennent en gang, et fréquentent des garçons plus âgés. Aussi, les relations deviennent très tendues avec les parents.

Plusieurs n'ont pas de projets scolaire et professionnel, n'ont aucune motivation dans leurs études, et les ont déjà abandonnées ou sont sur le point de le faire lorsqu'elles apprennent leur grossesse. Celles qui ont quitté leurs études ont eu des expériences sur le marché du travail et ont alors pu réaliser les conditions de travail associées aux emplois qui nécessitent aucune formation. Elles ont eu des emplois précaires, et ont donc vécu des heures coupées, des horaires changeants et des mises à pied sans trop d'avertissement.

Lorsqu'elles apprennent qu'elles sont enceintes, elles sont en couple, mais la relation avec leur conjoint sans être nécessairement conflictuelle, n'est pas très solide ni très enrichissante. Certains s'étaient déjà quittés une première fois puis avaient repris. Aussi, plusieurs des conjoints ne veulent pas vraiment de l'enfant à naître. Certains affirment leur position dès le début, d'autres hésitent pendant un moment. Finalement, dans ce groupe-ci, la plupart vont se séparer pendant la grossesse, ou sinon leur relation se dégrade tout au long de la grossesse et la séparation survient rapidement après l'arrivée de l'enfant.

Pour les jeunes femmes par contre, l'enfant à naître donne un sens à leur vie, et elles veulent pouvoir lui assurer une existence qui a de l'allure. Aussi, parce qu'elles n'ont plus de conjoint ou encore pressentent que la relation de couple ne durera pas, elles savent que la responsabilité de pourvoir aux besoins de l'enfant va reposer sur leurs épaules. Celles qui étaient aux études sans grande motivation, vont désormais se fixer des objectifs à atteindre, vouloir préciser leur projet scolaire et professionnel. Et certaines de celles qui avaient quitté le système scolaire, vont déjà commencer à entreprendre des

démarches pour y retourner. De fait, c'est impensable pour elles de continuer à travailler au salaire minimum, sans sécurité d'emploi, en ayant l'impression de pouvoir être remplacées n'importe quand. Elles réalisent qu'elles ne veulent pas vivre dans ces conditions toute leur vie et le retour aux études représente donc le moyen d'améliorer leurs conditions de vie. Le diplôme a ici une valeur stratégique et marchande. Elles ne retournent pas à l'école parce qu'elles aiment les études, mais comme stratégie pour améliorer leur situation d'emploi.

Il a été possible de constater que l'intervenante principale au CLSC semblait bien placée pour amorcer les discussions sur les projets d'avenir des jeunes mères en leur fournissant de l'information concernant des programmes d'études, en les dirigeant vers un organisme d'aide à l'emploi, ou en les accompagnant dans leurs démarches. De fait, certaines sont assez jeunes, timides, et pas à l'aise pour cheminer dans les processus administratifs. Elles n'en maîtrisent pas le langage et il s'agit là d'une barrière qui peut retarder leurs démarches de retour à l'école.

Pour plusieurs aussi l'expérience de la maternité a été une occasion de réaliser qu'elles n'étaient pas faites pour rester à la maison à temps plein pour s'occuper d'un enfant. Elles ne voient plus la maternité de la même manière. Elles l'ont vécue et ne l'idéalisent plus. Aussi, certaines sont retournées aux études assez rapidement. C'est donc pour elles une combinaison de leurs expériences de travail antérieures qui se sont avérées insatisfaisantes, de leur situation conjugale et du fait qu'elles n'aiment pas rester à la maison qui va faire en sorte qu'elles vont être très motivées à poursuivre leurs études.

Elles ont maintenant un objectif à atteindre : elles veulent occuper un emploi qu'elles vont aimer et qui va leur procurer un salaire décent.

Aussi dans leur cas, tout un travail a été fait pour préciser le choix de leur formation. De fait lorsqu'elles décident de retourner aux études, elles ne savent pas nécessairement ce qu'elles veulent faire comme métier parce qu'avant leur grossesse, elles n'avaient pas vraiment de projet scolaire et professionnel. Par contre, à cause de leurs expériences sur le marché du travail, ce qu'elles ne veulent pas est peut-être plus clair. Aussi le choix de leur formation se fera pour plusieurs à l'aide des conseillers en orientation. La majorité d'entre elles ont beaucoup apprécié ces démarches et l'aide financière qu'elles ont eue par rapport au transport et aux frais de garde.

Par contre, certaines, dont le conjoint n'était pas le père de l'enfant, et avait un bon salaire, ont du s'assurer de maintenir et de garantir leur autonomie à son égard. Pour ne pas être jugée dépendante de lui par l'état, elles ont du refuser d'habiter avec lui ou l'ont exclu de leur bail avec les risques que ça comporte. Elles ne voulaient pas être placées dans une position où elles auraient été dépendantes financièrement de lui, dans une position aussi où la poursuite de leur projet d'études aurait pu être compromise en cas de rupture.

Aussi, lorsqu'on les a rencontrées en entrevue, certaines complétaient les prérequis pour accéder au programme de leur choix, d'autres étaient déjà engagées dans une formation qualifiante ou l'avaient terminée et occupaient un emploi dans leur domaine. Leur

motivation étant très grande, elles réussissent généralement bien dans les études qu'elles ont entreprises.

Par ailleurs, dans ce groupe-ci, les relations avec les parents ont le plus souvent commencé à se rétablir pendant la grossesse. Aussi le soutien qu'ils ont offert à leur fille est allé en grandissant, à partir du moment où elles ont commencé à se prendre en main, se sont investies dans des démarches pour préciser leur projet scolaire, se sont montrées capables de s'occuper de leur enfant, et sont retournées à l'école; ce qui évidemment a contribué en retour à maintenir la persévérance de ces filles dans leur projet d'études.

La maternité, une source de désorganisation de plus

Les filles de ce groupe-ci ont eu elles-aussi peu d'intérêt pour les études. Les plus âgées ont quitté le système scolaire plus d'une fois, mais lorsqu'elles y reviennent, elles ne semblent pas motivées par les études qu'elles entreprennent. Elles n'ont pas d'objectif précis, n'ont pas encore identifié de métier qui les intéresse. Certaines confirment qu'elles retournent parfois aux études parce que ça leur donne droit à une allocation financière, ou parce qu'elles n'ont rien de mieux à faire à ce moment-là.

Plusieurs sont issues de familles qui ont connu la pauvreté, ou encore qui ont été suivies par la DPJ. Se retrouvent aussi dans ce groupe-ci des filles qui ont connu des problèmes de santé mentale plus importants, qui s'automutilaient par exemple, qui ont fait des tentatives de suicide, ont été médicamentées et suivies pour des dépressions et des crises d'anxiété. Par ailleurs, lorsqu'elles occupent des emplois, leurs relations avec les autres

employés ou les patrons sont souvent difficiles. Enfin, lorsqu'elles deviennent enceintes, la plupart ne sont pas vraiment dans une relation de couple, ou sinon il s'agit d'une relation marquée par une suite continue de ruptures et de réconciliations.

Celles qui sont aux études ou qui étaient en emploi vont quitter leurs activités peu de temps après l'annonce de leur grossesse. De fait, la grossesse occupe toute la place dans leur vie, mais parce qu'elle est une source de perturbations importantes pour elles. En fait, elles semblent assez désemparées et un peu dépassées par ce qu'elles vivent. Souvent leur mère, avec lesquelles les relations ont été toujours assez tendues, vont venir à leur rescousse, vont leur offrir entre autres de les héberger.

La plupart vont dire qu'elles trouvent très difficile de s'occuper d'un enfant, et certaines d'entre elles n'auraient pas pu s'en occuper seule. Il y en a une par exemple qui n'a pas pu laver son bébé avant qu'il ait quatre mois. Elle avait quand-même dix-neuf ans, et c'est sa mère qui devait s'en charger. Il s'agit donc ici de jeunes filles peu autonomes, dont les besoins sont nombreux. La pression sur leur mère, qui elles, sont sur le marché du travail, va alors devenir très importante; ce qui à la longue va aussi générer des tensions et des conflits.

Même si plusieurs trouvent difficile de s'en occuper, les filles ici veulent prendre un temps d'arrêt assez long — entre un an ou deux — pour être auprès de leur enfant. Plusieurs disent avoir une vision assez négative des garderies. Malgré tout, elles ne se voient pas rester toujours à la maison. Par contre, elles n'ont pas de projets auxquels elles

tiennent, de projets qui les mobilisent vraiment. Plusieurs reçoivent de l'aide sociale, hésitent aussi entre retourner à l'école ou sur le marché du travail. Par ailleurs lorsqu'elles évoquent des projets scolaires ou professionnels, ils ne sont pas très réfléchis, ne tiennent pas compte de leurs capacités scolaires, ni de leur situation de monoparentalité. En fait, elles balayent assez rapidement les considérations pragmatiques. Elles n'ont jamais parlé de leurs projets avec un conseiller d'orientation et n'ont donc pas entrepris de démarches sérieuses non plus.

Dans leur cas, les services vont s'intensifier après l'accouchement. Leur réseau social va souvent être composé de quelques jeunes mères qu'elles vont rencontrer via le CLSC et les ressources communautaires. Même si la plupart apprécie beaucoup les services, quelques-unes vont se sentir jugées, surveillées et ont l'impression qu'elles ne font jamais rien de bien.

ANNEXE 4 : RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES

B. LES CIRCONSTANCES DE LA SURVENUE DE LA GROSSESSE

Lorsqu'elles deviennent enceintes, 24 participantes sur les 48 jeunes femmes rencontrées n'utilisaient pas de moyens de contraception. Pour trois d'entre elles seulement, la grossesse avait été planifiée et discutée avec leur conjoint. Il y a donc 21 jeunes femmes qui n'utilisaient pas de moyens de contraception à l'époque où elles sont devenues enceintes. On peut se demander pourquoi alors qu'elles étaient actives sexuellement.

Il y en a deux qui se seraient fait dire qu'elles étaient stériles, deux autres qui craignaient que leurs parents l'apprennent, et d'autres à cause d'une certaine insouciance qui serait due, entre autres, à une consommation de drogue importante. Elles « trippaient », comme elles le disent. Certaines ne s'étaient jamais protégées, n'étaient jamais tombées enceintes, et se disaient que les risques que ça leur arrive étaient donc limités. Enfin, il y en a d'autres qui avaient cessé depuis peu l'utilisation de leur moyen de contraception habituel soit, les anovulants ou le Depo-Provera, à cause de malaises physiques, de la peur des effets sur leur santé, ou encore parce qu'elles n'avaient pas d'argent.

Par contre, il y a un autre groupe de femmes (n=12) parmi celles qu'on a rencontrées qui sont tombées enceintes alors qu'elles avaient un moyen de contraception, sauf qu'elles en faisaient une utilisation inadéquate. Il y en a huit qui oubliaient régulièrement leurs anovulants, et les autres utilisaient le condom seulement pendant ce qu'elles pensaient être leur période d'ovulation.

Parmi les femmes de ces deux groupes, certaines vont dire qu'elles ont couru après cette grossesse-là, qu'elles cherchaient finalement à tomber enceinte. Par contre, il y a un autre groupe de femmes pour qui la grossesse aurait été vraiment inattendue. Elles disent qu'elles prenaient leurs anovulants à chaque jour et n'en ont pas oubliés. Selon ce qu'elles se sont fait dire par la suite, leur grossesse pourrait s'expliquer parce qu'elles auraient pris un médicament qui aurait diminué l'effet de leurs contraceptifs oraux. Pour une autre, ce serait le fait d'avoir été malade pendant un voyage à l'étranger, et de ne pas avoir assimilé ses anovulants. Il y en a quelques-unes aussi qui se seraient fait dire, ou encore qui ont conclu, qu'elles pourraient faire partie du 0,1% de femmes pour lesquelles les anovulants ne sont pas efficaces.

Toutefois, au-delà des distinctions qui viennent d'être faites, il faut retenir qu'il n'a pas été possible de faire de liens entre l'attitude des jeunes filles face à la contraception, leurs rapports à l'école, à la vie professionnelle, et l'existence de leurs projets scolaires et professionnels. Ce n'est donc pas parce que les jeunes filles aimaient l'école, réussissaient bien dans leurs études et avaient des projets scolaires et professionnels qu'elles utilisaient un moyen de contraception, ou encore l'utilisaient de manière adéquate.

ANNEXE 4 : RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES

4.3 LA DÉCISION DE POURSUIVRE LA GROSSESSE

L'analyse des entrevues nous a amené à constater qu'il n'y a pas de liens à faire non plus entre la décision de mener la grossesse à terme, l'importance qui est accordée aux projets scolaires et professionnels, ou la situation conjugale. De fait plusieurs jeunes mères rencontrées en entrevue avaient quand-même des projets scolaires et professionnels bien précis et réalistes dans lesquels elles étaient pleinement engagées, lorsqu'elles ont appris qu'elles étaient enceintes, et elles ont quand même décidé de poursuivre leur grossesse. D'autres avaient déjà rompu avec leur conjoint lorsqu'elles ont appris leur grossesse.

Une décision prise d'emblée pour plusieurs

La décision de poursuivre leur grossesse s'est prise d'emblée pour 26 jeunes filles. Cette décision n'était pas négociable avec qui que ce soit et ce, peu importe les arguments de leurs conjoints, de leurs parents et de leurs amis pour les convaincre d'y mettre un terme. Elles ne tiennent pas compte de leurs objections, ni de leurs inquiétudes. Il n'y a pas de discussion possible, et comme le dit l'une d'elle, c'est comme s'il y avait alors quelque chose de plus fort que la raison. Dans certains cas, c'est que l'avortement n'était pas une solution envisageable pour elles. À leurs yeux, il s'agit d'un meurtre, et va à l'encontre de leurs principes religieux ou moraux. Parmi elles, il n'y a pas seulement des filles qui avaient été insouciantes et pour lesquelles il est possible de penser qu'elles ont cherché à tomber enceinte sans être tout à fait prête à prendre la décision de façon affirmée, ou encore à en discuter avec leur conjoint. Non, il y a aussi des filles qui utilisaient un

moyen de contraception de façon adéquate, mais dont la grossesse est due à leur méconnaissance des conséquences reliées aux vomissements ou encore à la prise d'un médicament sur l'efficacité de leurs anovulants.

Il y a d'autres filles aussi pour qui leur décision de poursuivre cette grossesse-là n'était pas négociable avec qui que ce soit, parce qu'elles avaient déjà vécu un ou des avortements, et ne voulaient pas revivre cette situation-là. Parmi elles, il y en a certaines qui craignaient, si elles se faisaient avorter une fois de plus, de ne plus pouvoir tomber enceinte, alors qu'elles avaient toujours eu le projet d'avoir un enfant un jour. D'autres aussi avaient la même crainte, mais parce que leurs grossesses antérieures s'étaient toujours soldées par des fausses-couches.

Il y aurait donc lieu de diffuser de l'information adéquate sur l'effet de l'avortement sur la santé reproductive des femmes.

Il y a quand-même dix-neuf filles parmi les 48 rencontrées qui ont hésité à poursuivre leur grossesse lorsqu'elles ont appris qu'elles étaient enceintes. Elles ont eu besoin de temps pour prendre leur décision, d'en discuter avec leurs proches..

La place du conjoint dans la décision de poursuivre la grossesse

Dans certains cas, le projet d'avoir un enfant avait déjà été discuté entre les deux membres du couple, mais il devait se concrétiser quelques années plus tard. Généralement dans ces cas-là, la grossesse est accueillie favorablement par les conjoints.

Toutefois selon les jeunes femmes, certains garçons n'affirment pas toujours clairement leur point de vue. Ils oscillent entre leur désir de répondre à celui de leur conjointe qui veut poursuivre la grossesse, et celui d'affirmer leur propre préférence pour l'avortement. Ils ne veulent pas obliger leur conjointe à vivre un avortement qu'elle ne souhaite pas. Ils pressentent en plus que ce serait probablement la fin de leur relation de couple; ce qu'ils ne souhaitent pas.

Dans d'autres cas par contre, le garçon ne veut d'abord pas que la grossesse soit poursuivie mais lorsque la relation de couple est assez significative, la jeune fille va réussir à le rallier à son désir d'amorcer un projet familial. Souvent, les réserves sont liées à des préoccupations financières. Ils savent que pendant un moment, ils vont être le principal soutien financier de la famille, et certains se demandent si c'est un rôle qu'ils sont capable d'assumer. Ils sont jeunes, travaillent souvent à temps plein, mais plusieurs connaissent aussi des périodes de chômage. Devant leur inquiétude, les jeunes filles vont tenter de les rassurer et de leur démontrer qu'ils pourront s'organiser.

Parfois par contre, la position du conjoint ne change pas. Il ne veut pas de l'enfant à naître et la relation de couple prend fin plus ou moins rapidement. Certains vont être ambivalents, et dans les cas où la relation s'étirole longtemps, la situation va être vécue assez difficilement par les jeunes filles.

Enfin, il y a des cas où les filles étaient indécises et ce sont leurs conjoints qui ont insisté pour avoir l'enfant. Elles se sont pliées à leur désir parce qu'elles ne se sentaient pas

capable d'affirmer leur préférence. Dans un cas par exemple, les convictions religieuses du conjoint l'empêchaient d'envisager un avortement et la jeune fille tenait à leur relation de couple.

La place des parents dans la décision de poursuivre la grossesse.

Lorsque la fille est indécise par rapport à la décision de poursuivre ou non la grossesse, sa mère est généralement consultée et ce, même lorsque les filles ont un conjoint. La mère est donc partie prenante du processus de décision, mais son influence est variable. Aussi, dans ce cas-ci, les interactions vont se faire davantage sous le mode de l'échange et de la discussion que sous le mode de la confrontation des points de vue. D'ailleurs, les filles estiment habituellement que leur mère n'a pas tenté de les influencer dans leur décision, même si elles connaissent leur préférence quant à l'issue de la grossesse. Les échanges concernent généralement les implications liées au fait d'avoir un enfant tant au plan financier que par rapport à la poursuite de leurs études et à l'organisation du quotidien. Certaines mères ayant déjà vécu une grossesse en bas âge, les mettent en garde contre l'ampleur des difficultés, et celles qui ont déjà vécu un avortement, contre les implications qui peuvent y être reliées. Il a alors été possible de constater comment les regrets de la mère ont pu peser lourd dans la décision que les filles ont prises de poursuivre leur grossesse.

La place des professionnels de la santé et du psychosocial dans la décision de poursuivre la grossesse

Par ailleurs, il est apparu que les professionnelles de la santé et du psychosocial sont peu sollicitées lorsque les filles ont des hésitations par rapport à l'issue de leur grossesse et ce, peu importe leur situation scolaire ou professionnelle. Toutefois, dans ce cas-ci, la majorité de celles qui ont eu recours à une infirmière ou à une travailleuse sociale de l'école ou du CLSC pour les aider le faire, se sont dites satisfaites. Elles se sont senties accueillies sans jugement par rapport à leur situation, et soutenues pour prendre la meilleure décision possible. Elles étaient amenées à prendre conscience qu'il s'agissait là de leur décision à elle, et non pas de celle de leurs parents ou de leurs conjoints. À cette occasion, il pouvait également leur être suggéré de faire une liste des pour et des contre associés aux différentes options.

Les jeunes filles ont semblé méconnaître l'existence d'organismes qui ont pour mission d'aider à la prise de décision quant à l'issue d'une grossesse. Il y aurait peut-être lieu d'en faire la promotion.

ANNEXE 4 : RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES

4.4 LES SERVICES REÇUS AU CLSC

C'est généralement l'infirmière de l'école qui va référer les filles qui fréquentent l'enseignement secondaire régulier au CLSC pour qu'elles y soient suivies. C'est d'ailleurs habituellement à partir de là que s'arrête l'implication des intervenantes de l'école — l'infirmière et/ou de la travailleuse sociale— auprès des filles. Il a été plus difficile par contre de cerner comment les autres ont été rejointes par le CLSC. Certaines ont été référées par leur médecin, d'autres ont été informées des services qui y étaient offerts par une amie ou une tante, et enfin, d'autres l'ont été lorsqu'elles ont appelé au CLSC.

Par ailleurs, il a été possible de constater que, peu importe la région ou qu'elles habitent en zone rurale ou urbaine, les filles reçoivent sensiblement le même type de services de la part du CLSC. Ce qui va être différent, c'est la fréquence des services qui elle, semble varier selon les conditions de vie et l'état psychosocial des filles — niveau de bien-être, situation conjugale et familiale—. Aussi, il y en a certaines qui ont vu leur intervenante seulement deux fois pendant leur grossesse, mais d'autres l'ont rencontrée aux six semaines, ou à toutes les deux semaines, et dans les cas les plus lourds, certaines ont même pu la rejoindre au besoin.

La majorité des filles se sont dites satisfaites des services qu'elles ont reçus. Leur satisfaction va dépendre pour beaucoup de la qualité de la relation qu'elles ont

développée avec leur intervenante principale qui, selon le cas, pouvait être autant une infirmière, une travailleuse sociale qu'une nutritionniste. Or, la plupart ont affirmé avoir pu tisser avec elle une véritable relation de confiance. Au fil des échanges, elles ont pu être rassurées quant à leurs capacités à s'occuper d'un enfant. Par contre, les filles ne sont pas nécessairement à l'aise pour demander à changer d'intervenante lorsqu'elles ne sont pas satisfaites, mais dans ces cas-là elles nous ont dit limiter les discussions au minimum.

Par ailleurs, le niveau de satisfaction par rapport aux cours prénataux est très variable. Certaines n'ont pas apprécié se retrouver dans des groupes presque essentiellement constitués de femmes plus âgées qui étaient en couple, alors que d'autres ne se sont pas senties à leur place parmi des filles de leur âge mais qui avaient beaucoup de problèmes.